

**ALGÉRIE - GUINÉE**  
Le ministre guinéen des Affaires Etrangères en visite de travail de deux jours en Algérie

P. 24

**M. MESSAHEL :**  
La commission mixte algéro-guinéenne, une «étape importante» dans la mise en place d'une coopération dense

P. 24

**FRANCE - ALGÉRIE**  
La visite de M. Macron en Algérie qualifiée d'«importante» par Paris

P. 24

**ALGÉRIE - MONDE ARABE**  
Le conseil de la Nation à la 22<sup>e</sup> session du comité exécutif de l'UIPA et à la réunion de la commission de mérite parlementaire arabe

P. 24

## LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE, ABDELKADER BOUAZGHI, L'A AFFIRMÉ À BIKRA : « Le produit agricole local est capable de concurrencer le produit étranger »

Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a affirmé dimanche à Biskra que les programmes de développement agricole menés depuis 2000 et le professionnalisme acquis par les agriculteurs ont permis de relever le niveau du produit agricole «en quantité et qualité» le rendant capable de concurrencer le produit européen.

P. 6



**ELECTIONS LOCALES**  
Installation de la nouvelle Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, Abdelkrim Bennour élu P/APW

P. 3

**TOURISME**  
Le ministre du Tourisme appelle à l'adaptation au progrès technologique pour promouvoir le secteur

P. 4

**EXPORTATIONS : M. ZAËLANE :**  
La station de fret de l'aéroport Mohamed Kheider (Biskra), «un acquis pour promouvoir l'exportation hors hydrocarbures»

P. 6

### SANTÉ

**GRIPPE :**  
Une surmortalité importante chez les seniors

P. p. 12-13

### CULTURE

**MÉDÉA**  
Mihoubi donne le coup d'envoi de la 11<sup>e</sup> édition du festival national de théâtre comique

P. 16

### F TBALL

**COUPE D'ALGÉRIE (32<sup>ES</sup> DE FINALE) :**  
Tirage au sort avec l'entrée en lice des pensionnaires de L1

P. 22

### MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**  
Reddition de deux terroristes à Adrar

P. 3

**DEMAIN À L'ESAA**  
**Formation sur «Le management financier»**

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise les 06 et 07 décembre à l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia (Pins-Mariutimes, Alger), une formation-action sous le thème : «Le management financier pour financiers et non financiers». Cette rencontre a pour objectif d'enseigner les attributions relevant de la fonction finances ainsi que l'équilibre financier qui met en

exerger le fonds de roulement et la trésorerie, tout en mettant en évidence l'analyse financière normative et l'intérêt de l'utilisation des outils modernes tels que le Good Will et le Scoring. Par ailleurs, ce séminaire sera illustré par des études de cas et des exercices d'application qui permettront aux apprenants d'assimiler au mieux le concept du management financier et de son application.



**Horaire des prières**

Mardi 16 Rabi Rabi al-Awwal 1439

Fajr	06:06
Dohr	12:39
Asr	15:13
Maghreb	17:36
Isha	19:01

**BLIDA**  
**Portes ouvertes sur les services de la Sûreté nationale**



La salle omnisports «Hocine Chaalane» du complexe sportif Mustapha-Tchaker (Blida), abrite jusqu'au 7 décembre, la 74<sup>e</sup> édition des journées portes ouvertes sur les services de la Sûreté nationale. Au programme : découverte des différents services de police, rencontre avec des cadres

de la Sûreté Nationale, mais aussi interactivité via les nombreux ateliers qui vous sont proposés. Les visiteurs auront l'occasion d'assister à des ateliers animés par les éléments des différentes directions et services centraux avec la présentation des moyens technologiques modernes utilisés par la Direction générale de la Sûreté nationale. Un circuit d'éducation routière sera également mis à la disposition des enfants afin de tester leurs réflexes en matière de sécurité routière. Cette manifestation permettra aux citoyens de tout savoir sur les métiers de la police, notamment les modalités pour être policier ou agent civil.

**CE MATIN AU CIC**  
**2<sup>e</sup> commission économique mixte Algéro-Hongroise**



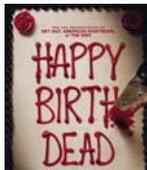
Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazghi, présidera ce matin à partir de 8h30 au Centre international des conférences (CIC), en compagnie du Secrétaire d'Etat de l'Administration Publique auprès du ministre des Affaires Etrangères et du Commerce extérieur de la Hongrie, M. Casbah Balogh, les travaux de la 2<sup>e</sup> commission économique mixte Algéro-Hongroise.

**Ooredoo et la FAPH pleinement engagés aux côtés des personnes handicapées**

Ooredoo, entreprise citoyenne et fidèle à ses engagements, célèbre, en partenariat avec la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), la Journée internationale des Personnes Handicapées du 3 décembre. Pour marquer cette journée mondiale, Ooredoo et la FAPH ont organisé conjointement hier à Alger, une rencontre sous le slogan «Tous ensemble pour ne laisser personne de côté», ayant regroupé une centaine de personnes vivant avec différents handicaps et leurs familles, en présence de la Présidente de la FAPH, Madame Atika El Mameri et de M. Ramdane Djezairi, Directeur Opérationnel chargé des Relations Publiques et Médias, représentant M. Hendrik Kasteel, le Directeur Général de Ooredoo.



**SALLE IBN ZEYDOUN**  
**Projection du film «Happy Birth dead»**



Le film "Happy Birth Dead", coécrit et réalisé par Christopher B. Landon, sera en projection à la salle Ibn Zeydoun, ce soir à 20h30. Le film sera également en projection demain mercredi à raison de deux séances, 15h et 20h30.

**Météo**



	Max	Min
Alger	19°	03°
Oran	17°	02°
Annaba	15°	08°
Béjaïa	16°	06°
Tamanrasset	24°	09°

**DU 10 AU 15 DÉCEMBRE À BATNA**  
**Festival culturel national du théâtre Amazigh**



Sous le patronage du ministère de la Culture, la wilaya de Batna, abritera du 10 au 15 décembre, le Festival culturel national du théâtre Amazigh.

**GUELMA**  
**Colloque international sur les pratiques funéraires dans le bassin méditerranéen**



Un colloque international sur les pratiques funéraires dans le bassin méditerranéen de la préhistoire au moyen-âge se tient depuis hier à l'université "8 mai 1945" de Guelma. Initiée par le département d'archéologie de la faculté des sciences humaines et sociales, cette rencontre enregistre la présentation de 33 communications sur la conception de la mort et les rituels qui la suivent dans les pratiques des populations du bassin méditerranéen depuis la préhistoire au moyen-âge. L'architecture funéraire, les rituels funéraires et l'expression physique sur les monuments votifs seront particulièrement évoqués par les intervenants durant les travaux du colloque qui se tiendront à l'auditorium Souidani Boudjemaâ. Des experts et archéologues de diverses universités et centres de recherche nationaux (Alger, Blida, Tlemcen, Constantine, Sétif, Biskra) ainsi que de la Tunisie et de France participeront aux travaux de colloque, selon encore la même source.

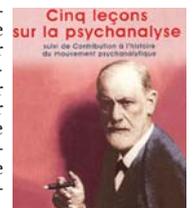
**CE MATIN CYBERPARC DE SIDI ABDELLAH**  
**6<sup>e</sup> édition d'ALGERIA 2.0**



Après le succès des précédentes éditions (2012, 2013 et 2014, 2015 et 2016), l'ALGERIA 2.0 est de retour aujourd'hui au Cyberparc de Sidi Abdallah. ANPT et XMEDIA & EVENT organisateurs de l'évènement, remettent ce challenge à l'ordre du jour avec un contenu plus riche à travers des conférences, des formations, des concours et des espaces d'échanges et d'expositions. Cet évènement qui se poursuivra jusqu'au 9 décembre est considéré comme le «Carrefour International des Professionnels des TIC et du WEB 2.0» dont l'objectif majeur est d'assurer une mutation de notre société vers un avenir numérique.

**LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR**  
**Conférence sur «La psychanalyse»**

Les éditions ANEP, organisent cet après-midi à partir de 14h30 à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une conférence sur «La psychanalyse», animée par le Dr Abdelhak Benouniche (psychiatre), le Dr Fayka Medjahed (psychanalyste) et Mme Mehadjia Bouchentouf (professeur de psychopathologie).



**UNIVERSITÉ DE DJELFA**  
**Rencontre sur «La responsabilité de l'intellectuel»**



L'université Ziane Achour de Djelfa, organise ce matin à partir de 11h, une rencontre culturelle avec l'auteur et journaliste Abderrezak Boukeba, sur le thème «La responsabilité de l'intellectuel».

## SANTÉ

# Boumerdes : lancement durant le premier trimestre 2018 d'une cité médicale à Tidjelabine

Un projet de cité médicale est prévu au lancement durant le premier trimestre 2018, au niveau de la zone d'activités de la banlieue de Tidjelabine, de l'ouest du chef lieu de la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris, lundi, auprès du wali.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une manifestation sur le diabète, M. Abderrahmane Madani Fouatih a fait part de préparatifs en cours en vue de l'aménagement d'une zone d'activité destinée à tous les investissements du secteur médical, sur une surface de plus de 15 ha de la banlieue de Tidjelabine.

Cette zone, expressément sélectionnée pour sa proximité du siège de la wilaya et des RN 5 et 12, en plus de la gare ferroviaire, va abriter des investissements définis par un cahier de charges, dont des hôpitaux, des cliniques, et des laboratoires d'analyses médicales et de confection de médicaments, entre autres, a ajouté le wali.

Il a souligné l'inscription de cette initiative au titre d'une stratégie globale visant la création de zones d'activités à travers la wilaya, suivant les spécificités propres

à chacune de ses régions, en vue de la valorisation de leurs ressources, a-t-il indiqué, signalant la réception, déjà, d'un nombre de demandes d'investissement en la matière, par les services concernés de la wilaya.

M. Fouatih a estimé que la mise en œuvre de ladite stratégie est largement à la portée de la wilaya, eu égard à la disponibilité, en son sein, de ressources encore inexploitées dans de nombreux domaines, dont l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et le tourisme notamment.

Organisée à l'occasion de



la célébration de la Journée mondiale du diabète, la manifestation ouverte jusqu'au 13 du mois courant, sous le thème les femmes et le diabète: Notre droit à une bonne santé, a englobé, outre une série de communications, une exposition thématique, parallèlement à la tenue de cliniques mobiles pour le dépistage de différentes maladies, dont le dia-

bète notamment. Selon ses organisateurs, cette journée d'information organisée à l'initiative de la direction locale de la santé, en collaboration avec l'association des diabétiques de Boumerdes et un laboratoire privé, a pour objectif de sensibiliser les citoyens sur l'intérêt du dépistage de cette maladie, sa prévention et son traitement.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

### Oran: saisie de 82 grammes de cocaïne et un narcotraffiquant arrêté (sûreté de wilaya)

Les éléments de la sûreté de la wilaya d'Oran ont procédé à la saisie de 82 grammes de cocaïne et arrêté un narcotraffiquant, a-t-on appris lundi de la cellule de communication de ce corps constitué.

Les éléments de la brigade antidrogue ont pu arrêter le mis en cause, âgé de 37 ans, en possession de 82

grammes de cocaïne et d'une somme de plus de 2,12 millions DA, représentant les revenus de la vente de cette drogue dure ainsi que deux armes blanches.

L'arrestation est intervenue, selon la même source, sur la base d'informations parvenues sur les activités de cet individu arrêté.

Un plan a été mis en place et abouti à son interpellation et la saisie dans son domicile, de cette quantité de drogue, de la somme d'argent et des deux armes blanches saisies.

Une procédure judiciaire a été engagée contre le mis en cause pour être déféré devant la justice, a-t-on ajouté de même source.

## ELECTIONS LOCALES

### Installation de la nouvelle Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, Abdelkrim Bennour élu P/APW

La nouvelle Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger a été installée dimanche au cours d'une séance de vote qui a vu l'élec-

tion de Abdelkrim Bennour du parti du Front de libération nationale (FLN), en tant que président de l'APW.

M. Bennour qui sera à la

tête de l'APW d'Alger pour un deuxième mandat consécutif, a remporté la majorité des voix des membres de l'Assemblée en devançant

son concurrent M. Bachir Zemirli du Rassemblement national démocratique (RND).

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Reddition de deux terroristes à Adrar (MDN)

Deux (2) terroristes se sont rendus lundi aux autorités sécuritaires d'Adrar, en possession d'armes et de munitions, indique le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts de qualité fournis par les forces de l'Armée nationale Populaire, deux (02) terroristes se sont rendus, ce matin du 04 décembre 2017, aux autorités sécuritaires relevant du Secteur militaire d'Adrar/3ème Région Militaire», précise la même source.

«Il s'agit de «M. Othmane et «A. Ali» qui étaient en possession d'un (01) Fusil Mitrailleur FMPK avec un canon, un chargeur et une caisse à bande de munitions, un (1) fusil à répétition, (4) chargeurs de la mitrailleuse lourde de type Dictariov, (5) terminaux de communication ainsi qu'une quantité

de munitions s'élevant à (3225) balles».

«Ces résultats s'inscrivent dans la dynamique des efforts soutenus de l'Armée nationale populaire et des différents services de sécurité pour ex-

tirper le fléau du terrorisme de notre pays et faire prévaloir la sécurité et la quiétude à travers toute l'Algérie» conclut le communiqué.

## BOULANGERIES

### Bechar : les citoyens privés de pain pour raison de grève de boulangers

Les citoyens ont été privés de pain lundi à Bechar en raison de la décision d'artisans boulangers affiliés à l'Union locale des commerçants et artisans algériens d'observer une grève, a-t-on constaté. Seules les boulangeries spécialisées dans le pain traditionnel ont continué à servir les consommateurs, notamment au centre-ville de Bechar où se sont formés des chaînes humaines. Dans cette ville, deux boulangeries ayant voulu céder le pain à 15 dinars l'unité, ont été boycottées et fermées par des citoyens, aux cités des 600 logements et du 18 février. Aucun responsable de la direction locale du commerce et des prix n'était joignable dans la matinée pour donner plus d'explications à ce sujet. Depuis Biskra où il effectuait

une visite de travail samedi, le ministre du Commerce Mohamed Benmeradi avait assuré qu'aucune hausse du prix du pain n'a été pour l'heure décidée par les pouvoirs publics, affirmant que l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) "n'a pas initié cette hausse". "Un dossier relatif au prix du pain est actuellement à l'étude au niveau du gouvernement, afin de trouver une solution pour éviter de recourir à une augmentation du prix", a-t-il fait savoir, signalant que des "contacts permanents" sont entretenus avec l'UGCAA pour trouver des solutions adéquates au problème relatif à la tarification du pain sans passer par une augmentation du prix.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### La lutte contre la corruption requiert une stratégie nationale impliquant toutes les institutions de l'Etat

La lutte contre la corruption et ses répercussions requiert une stratégie nationale axée sur l'implication de l'ensemble des organismes et les institutions de l'Etat, a estimé lundi à Ouargla un expert en code pénal et chercheur en matière de lutte contre la corruption auprès de l'institut supérieur de planification et gestion.

Intervenant lors d'une session de formation tenue à l'unité 406 de maintien de l'ordre, sise au quartier Saïd Othba (périphérie d'Ouargla), le colonel Ahmed Ghai a indiqué que cette approche s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat pour la lutte contre la corruption devant comporter des objectifs, une évaluation et un calendrier annuel, parallèlement à une véritable volonté politique.

"L'éradication totale de ce phénomène socio-économique et politique très complexe qui entrave le développement économique et influe négativement sur les pays et les édifices démocratiques est illusoire et les efforts déployés, en s'appuyant sur les lois et accords, permettent seulement l'atténuation de ce phénomène", a-t-il expliqué.

Dans son intervention, l'inspecteur régional de Police du Sud-est, Abdesslem Laâlmî, a indiqué que cette session de formation, de deux jours, inscrite au titre du partenariat et de la coopération entre la direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et l'instance nationale de lutte contre la corruption (INLCC), vise l'amélioration des capacités des cadres de la sûreté en matière de lutte contre cet aspect de criminalité. Elle vise également à développer les compétences des cadres de la sûreté pour faire face aux formes de crimes modernes, dont la cybercriminalité et le crime transfrontalier, a-t-il ajouté. Le représentant de l'INLCC, Riyad Maâmar, a, de son côté, mis en avant l'importance que revêt cette session de formation retenue au titre de la mise en œuvre du programme national de sensibilisation des agents publics sur les dangers de la corruption et ses effets négatifs sur le développement et la bonne gouvernance. Selon l'intervenant, ce programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention onusienne pour la lutte contre la corruption et prévoit trois axes : "le cadre juridique de la prévention et de la lutte contre la corruption", "le cadre institutionnel de lutte contre la corruption" et "la criminalisation de la corruption". Cette session s'est déroulée en présence de 47 cadres représentant les sûretés des wilayas d'Ouargla, Biskra, Ghar-daïa, Laghouat, Illizi, Tamanrasset et Adrar.

## HANDICAPÉS L'Etat souligne son «attachement à sa politique sociale»



La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia, a affirmé dimanche que le maintien par l'Etat des aides sociales et des programmes de lutte contre la pauvreté, en dépit des difficultés financières, souligne «son attachement à sa politique sociale».

Dans son allocution à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des handicapés, en présence de quelques membres du gouvernement, Mme Eddalia a indiqué qu'«en dépit des difficultés financières que traverse le pays, les aides sociales et les programmes de lutte contre la pauvreté ont été maintenus à leur niveau, soulignant, ainsi, l'attachement de l'Etat algérien à sa politique sociale».

Dans ce cadre, la ministre a mis en exergue la poursuite du soutien apporté par l'Etat aux personnes handicapées, notamment en matière de versement des indemnités financières et de couverture sociale qui permet l'accès à la gratuité des soins, des médicaments et des équipements et à la prise en charge totale ou partielle des frais du transport.

L'intérêt que porte l'Algérie à cette catégorie découle «du legs civilisationnel de notre pays et qui est confirmé par la Déclaration du 1er Novembre 1954 et consacré par la Constitution révisée en 2016, notamment, dans son article 72».

Cet intérêt se manifeste à travers «le Plan d'action du gouvernement et le programme du président de la République, ainsi qu'à travers la promulgation, en 2002, de la loi relative à la Protection des personnes handicapées et leur promotion, et ce, à travers la ratification, en 2009, par l'Algérie de la Convention onusienne relative aux droits des personnes handicapées».

Dans ce contexte, la ministre a rappelé «qu'au cours de la journée, il a été procédé à l'installation du Conseil national des personnes handicapées, qui est constitué de représentants de plusieurs départements ministériels et du mouvement associatif».

S'agissant de l'intégration professionnelle, la ministre a révélé la publication par ses services de textes d'application de la loi qui consacre 1% au moins des postes à cette catégorie.

Le secteur bénéficiera, en outre, d'un jumelage avec la France dans le cadre d'un programme d'appui et de mise en œuvre de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), en vue de mettre en place un plan stratégique national pour l'intégration professionnelle des handicapés.

De son côté, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar a souligné que son secteur accorde une grande importance aux handicapés afin de faciliter leur accès aux structures à travers des mesures juridiques et des instructions dont celles obligent les services chargés de réalisation et du suivi des projets à respecter les règles techniques, appelant à ce propos à éviter l'utilisation de matériaux de construction glissants, à réserver le Rez-de-chaussée aux handicapés et aux personnes âgées et à doter les immeubles en ascenseurs adaptés aux chaises roulantes.

M. Temmar a, en outre, instruit les agents d'administration chargés de recouvrement des loyers à se déplacer aux domiciles des personnes handicapées, en vue de rapprocher l'administration du citoyen.

«Grâce aux orientations éclairées du président de la République, l'Algérie est devenue à l'avant-garde des pays pionniers en matière de prise en charge des handicapés», a précisé le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mourad Zemali, soulignant que l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAPH), ouvrira prochainement des succursales sur tout le territoire national, dans le cadre d'une stratégie de proximité.

Dans le même cadre, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki a affirmé que la formation des personnes handicapées physiques constituait «une priorité» dans la politique de son secteur, rappelant la mise en œuvre de plusieurs procédures afin de «faciliter le suivi de cette catégorie» en accordant la priorité à la personne handicapée en termes de choix de spécialité et d'hébergement, outre un présalaire garanti par l'Etat pendant 12 mois.

Dans le même contexte, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a souligné que son département «ne ménagera aucun effort pour la prise en charge et la protection de cette frange», ajoutant que ses services sont sur le point de finaliser un projet sur le dépistage précoce de l'handicap chez les nouveaux nés.

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Hassen Mermouri, a mis en avant, par la même occasion, que son secteur accorde «un grand intérêt» à cette catégorie et s'attache à fournir aux handicapés «des services de qualité» et à doter les projets touristiques en structures adaptées à leurs spécificités.

Pour sa part, le ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, s'est réjoui du parcours salubre réalisé par les athlètes aux besoins spécifiques, soulignant que le message que porte le Parlement algérien «se veut défenseur de cette catégorie».

## PARLEMENT

# Le PLF 2018 devant le Conseil de la nation dimanche prochain

**L'Instance de coordination du Conseil de la nation a tenu dimanche une réunion au siège de l'institution parlementaire au cours de laquelle il a été décidé de la reprise des séances plénières dimanche 10 décembre pour la présentation et le débat du projet de loi de finances (PLF) 2018, a indiqué le Conseil de la nation dans un communiqué.**

Lors de cette réunion, présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, les membres de l'instance ont décidé de la reprise des séances plénières dimanche 10 décembre pour la présentation et le débat du projet de loi de finances 2018, a précisé la même source, ajoutant que la séance de lundi (11 décembre) sera consacrée à la poursuite



du débat et à la réponse du ministre et celle de mercredi (13 décembre) au vote du texte.

Les membres de l'instance ont échangé leurs vues sur le projet de budget de fonctionnement du Conseil de la nation pour 2018.

Ils ont en outre été tenus informés des préparatifs de la célébration du 20e anniversaire de la création du Conseil de la nation qui sera placée

sous le patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a ajouté le communiqué.

Cette rencontre a été précédée d'une réunion du Bureau du Conseil de la nation sous la présidence de M. Bensalah qui a également rencontré les présidents des groupes parlementaires aux fins de concertation concernant la programmation et le déroulement des débats autour du PLF 2018 et la présentation du projet de budget du Conseil de la nation pour le même exercice.

Le Bureau du Conseil de la nation a déclaré vacant le siège du sénateur de la wilaya de Boumerdes, Abdelkrim Slimani, pour cause de décès.

Les membres de l'Instance de coordination du Conseil de la nation ont observé, en début de réunion, une minute de silence à la mémoire du sénateur décédé le 28 novembre 2017.

## TOURISME

# Le ministre du Tourisme appelle à l'adaptation au progrès technologique pour promouvoir le secteur

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Hassen Mermouri a appelé, dimanche à Alger, les opérateurs du secteur à s'adapter au progrès technologique pour améliorer la gestion des établissements touristiques et à tirer profit des nouvelles technologies pour promouvoir la destination Algérie.

Intervenant lors du Forum national sur le tourisme électronique, le ministre a mis l'accent sur l'impératif d'investir en les compétences et ressources disponibles, en les orientant vers le développement durable et de tirer profit au maximum des services et avantages qu'offrent cette richesse technologique, en dépit des inconvénients. Qualifiant cette rencontre d'opportunité d'échange des expertises et des expériences en faveur du tourisme électronique et de la numérisation de l'industrie de l'artisanat, le ministre a salué la décision du gouvernement portant «création d'un organisme pour la concrétisation de la numérisation dans les différents domaines».

Le ministre s'est félicité, à cette occasion, des orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, visant à faire de l'Algérie,



d'ici la fin de la prochaine décennie, un pôle touristique méditerranéen, s'ajoutant aux réalisations accomplies pour la relance du tourisme et pour lui permettre de contribuer au développement socio-économique dans le pays, en tant qu'alternative aux hydrocarbures.

Le ministère du tourisme a commencé à doter quelque 66 unités hôtelières d'un système informatique moderne, a indiqué M. Mermouri, précisant que l'opération sera généralisée fin 2018 à l'ensemble des unités hôtelières.

La concrétisation de la numérisation à travers la mise au point d'un système informatique vise, a expliqué le ministre à fournir plusieurs services aux différents opérateurs du secteur notamment en matière d'investisse-

ment et de gestion de demandes outre l'accréditation des agences de voyages et de licences d'exploitation hôtelière et bien d'autres services qui seront mis à la disposition de ces opérateurs via le réseau internet. Pour M. Mermouri, cette démarche tend à concrétiser les objectifs du plan directeur de l'aménagement touristique qui est un cadre référentiel en termes de programme du développement du tourisme national avec l'intégration de l'Algérie dans les réseaux internationaux, la promotion de la destination Algérie et la valorisation de ces atouts naturels et culturels grâce à l'investissement et la qualité de l'offre qui ne saurait se réaliser qu'à travers l'association de tous les acteurs, a-t-il soutenu. En marge de cette rencontre organisée en coordination avec le ministère de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, une convention de coopération a été signée entre le ministère du Tourisme et une entreprise spécialisée dans le numérique pour fournir et généraliser l'utilisation d'outils technologiques modernes à tous les établissements concernés afin d'améliorer leurs services.

## SOLIDARITÉ NATIONALE

# Signature d'une convention pour développer les activités des fermes pilotes au profit des handicapés

Une convention cadre de coopération a été signée dimanche à Alger entre le ministère de la Solidarité nationale, de la famille, et de la condition de la femme, et le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, portant sur le développement des activités des fermes pilotes au profit des personnes handicapées.

La convention a été signée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des handicapés, en présence de la ministre du secteur, des membres du gouvernement et des représentants d'associations actives dans le domaine.

Cette convention a pour objectif de mettre en place un cadre de coopération entre les deux ministères pour déterminer les axes du partenariat liant les deux parties, fixer le

rôle et les engagements de chacune des parties signataires dans le développement des activités agricoles, et l'organisation de la production agricole, la pêche et l'aquaculture au niveau des fermes pédagogiques devant accueillir les personnes handicapées.

Les deux ministères ont convenu, pour la concrétisation de cette convention d'une durée de cinq ans renouvelables, de mettre en place une commission mixte qui se chargera de «la coordination, du suivi et de l'évaluation des activités réalisées dans le cadre de ce partenariat».

Intervenant lors de la cérémonie de signature, la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia, a annoncé la publication du premier guide national unifié du langage des signes algériens, qui a

vu le jour a-t-elle dit après «une opération de collecte, de documentation, et de coordination, accomplie au niveau national par des commissions spécialisées».

La ministre a affirmé à ce propos que «cet acquis important permettra d'améliorer les résultats scolaires des enfants sourds-muets, suivant leur scolarité au niveau des écoles de l'Education nationale, des établissements pour enfants handicapés auditifs, ou au niveau des centres de formation professionnelle». Une exposition de produits de personnes handicapées a été organisée au niveau du palais de la culture, Moufidi Zakaria, ainsi que la remise de plusieurs équipements dont des motocyclettes spécialement conçues pour ces personnes.

## AMAZIGHITÉ Un grand dictionnaire de Tamazight et les mémoires d'un acteur de la Révolution édités par le HCA

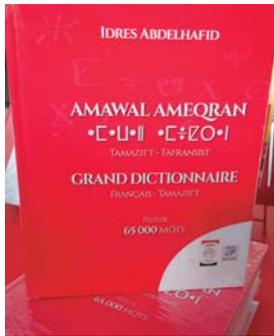
Deux ouvrages fraîchement publiés par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) sont venus enrichir le paysage livresque de la langue amazighe.

Il s'agit du «Grand dictionnaire Français-Tamazight» d'Abdelhafid Idres et d'une traduction de «Les armes de la liberté», mémoires de Mohamed Boudaoud, dit Si Mansour, membre de l'Armée de libération nationale (ALN).

Le Grand dictionnaire Français-Tamazight du chercheur indépendant Abdelhafid Idres est, en effet, une édition augmentée d'un dictionnaire qu'il a déjà publié en 2003 avec la collaboration de Babah Madi.

Avec cette nouvelle édition de 65000 mots, le dictionnaire représente une ressource lexicographique et terminologique assez précieuse dans un contexte où le Tamazight, langue officielle depuis l'adoption de la nouvelle Constitution en 2016, est de plus en plus présent au sein des institutions étatiques, d'où la nécessité de disposer de dictionnaires riches et exhaustifs pour faciliter la traduction et permettre l'amazighisation de l'environnement institutionnel.

Ce nouvel ouvrage lexicogra-



phique est le fruit de plusieurs années d'efforts et de recherche, durant lesquelles Abdelhafid Idres a collaboré avec un grand nombre de chercheurs dans le champ linguistique amazigh, dont le linguiste Yacine Zidane du Département de langue amazighe de l'Université de Tizi-Ouzou, pour la collecte du plus grand nombre possible de mots attestés dans sa région natale, la Kabylie.

En plus d'un nombre important d'unités lexicales attestées collectées sur le terrain, le dictionnaire est basé sur une riche bibliographie dictionnaire couvrant pratique-

ment tous les principaux dialectes amazighs (dont entre autres, le Chaoui, Kabyle, Rifain, Chleuh, Touareg, etc.).

Aussi et avec le concours des éditions Rafar, le HCA vient d'éditer la version amazigh des mémoires du commandant de l'ALN, Mohamed Boudaoud, dit Si Mansour, responsable du Département de la logistique et de l'armement-ouest du ministère de l'Armement et des liaisons générales (MALG).

L'ouvrage «Les armes de la liberté» ou Imrign n tlelli en Amazigh, lève le voile sur un pan entier de l'histoire de la glorieuse Révolution nationale, notamment celle liée à la question de l'approvisionnement des maquis en armes.

La traduction de Takfarinas Nait Chabane est accessible de par l'usage d'un lexique qui n'a fait appel à aucun moment au néologisme.

A travers les 165 pages des mémoires de Si Mansour, le lecteur fera des rencontres inédites via les sentiers menés par des hommes qui ont marqué à jamais l'histoire de l'Algérie combattante.

Le récit est accompagné de photos témoins d'une époque douloureuse certes, mais, imprégnée par la sincérité de l'action et la conviction de la mission à accomplir.

## SANTÉ

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE, MOKHTAR HASBELLAOUI :

### Résistance aux antimicrobiens : nécessité d'une prise en charge pluridisciplinaires

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a indiqué, lundi à Alger, que la résistance aux antimicrobiens est un «problème majeur» de santé publique qui nécessite «un ensemble d'interventions et des équipes pluridisciplinaires».

Dans une allocution prononcée à l'Institut national santé publique (INSP), à l'occasion de la journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, M. Hasbellaoui a estimé que ce problème a représenté au cours des dernières décennies «une menace croissante entravant l'efficacité du traitement d'un ensemble d'infections émergentes et réémergentes et constitue, de ce fait, une menace sur la santé mondiale, la sécurité alimentaire et le développement».

Le ministre de la Santé a observé que l'impact de la résistance aux antimicrobiens nécessite «le recours à des médicaments plus coûteux, engendre la prolongation de la maladie, de son traitement et de son hospitalisation, accroît les dépenses de santé et la charge financière pesant sur les familles et la société».

Il a rappelé que, dans le cadre de la riposte à ce grave problème de santé publique, un projet de plan d'action mondial a été élaboré et que la 68ème assemblée mondiale de la santé, en mai 2015, a adopté une résolution invitant les Etats membres à mettre en œuvre ce plan.

«Les Etats membres ont pris conscience, en particulier, de l'importance de mettre au point des plans d'action nationaux en ligne avec le plan mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens», a-t-il relevé.

Ce plan s'articule autour de cinq objectifs stratégiques, à savoir mieux faire connaître et comprendre le problème de la résistance aux antimicrobiens, renforcer les connaissances et les bases factuelles par la surveillance et la recherche, réduire l'incidence des infections, optimiser l'usage des agents antimicrobiens et garantir des investissements durables pour combattre la résistance aux antimicrobiens.

Il a rappelé que l'Assemblée mondiale des délégués à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont adopté des résolutions dans le même sens, en relation, respectivement, avec l'utilisation des agents antimicrobiens chez les animaux et la surveillance et le suivi de la résistance aux antimicrobiens dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement, dans l'objectif de l'endiguer.

Dans ce cadre, tous les Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé, dont l'Algérie, ont réaffirmé leur «engagement à élaborer et mettre en œuvre leurs plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens, sur la base du plan d'action mondial». M. Hasbellaoui a expliqué que le plan national d'action va renforcer le dispositif, déjà mis en place par le ministère de la Santé, à travers le réseau algérien de surveillance de la résistance aux antibiotiques avec comme laboratoire de référence le laboratoire de l'IPA et celui mis en place par le ministère de l'Agriculture, à savoir le Réseau vétérinaire de surveillance de la résistance aux antibiotiques. Il a noté que l'Algérie «dispose maintenant d'un encrage juridique à travers la promulgation récente du décret exécutif 17-310 du 24 octobre 2017 portant création, missions, organisation et fonctionnement du comité national multisectoriel de lutte contre la résistance aux antimicrobiens pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action national».

Il a annoncé, à cette occasion, que la célébration de cette journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens sera institutionnalisée par arrêté ministériel et célébrée chaque année le 13 du mois de novembre, durant la célébration de la semaine mondiale sur la résistance aux antimicrobiens.

«C'est une opportunité pour faire le point sur la résistance, sensibiliser sur le bon usage des antimicrobiens et consolider les acquis en matière de prévention et de surveillance», a-t-il fait valoir. Dans le but d'être au rendez-vous des engagements contractés, «il est essentiel de veiller à ce que les éléments clés du plan d'action de lutte contre la résistance aux antimicrobiens soient efficacement mis en œuvre et traduits en actions concrètes et mesurables», a-t-il préconisé.



## AIDE SOCIAL

### Un nouveau décret exécutif relatif à l'organisation du service d'aide mobile d'urgence sociale publié au JO

Un nouveau décret exécutif modifiant et complétant celui du 15 juillet 2008 portant création, organisation et fonctionnement du service d'aide mobile d'urgence sociale a été publié au Journal officiel (JO).

Le nouveau texte stipule que le service d'aide mobile d'urgence sociale, dans le cadre de la prise en charge des personnes en situation de grande précarité se trouvant dans la rue, a pour mission notamment de porter secours aux personnes sans domicile fixe se trouvant dans la rue et de les orienter vers les centres d'hébergement et les centres de soins, en coordination avec les institutions concernées et en relation avec le mouvement associatif.

Il est également chargé d'évaluer la situation des personnes sans domicile fixe se trouvant dans la rue et de déterminer leurs besoins immédiats, de veiller à la mise en place des moyens matériels et humains pour une prise en charge qualitative de cette catégorie de personnes, d'œuvrer à la réinsertion familiale des personnes sans domicile fixe se trouvant dans la rue au sein de leur famille, d'assurer une prise en charge adaptée et pluridisciplinaire des personnes sans domicile fixe dans les centres d'hébergement pour une période temporaire n'excédant pas une durée de trois (3) jours.

La durée de séjour peut être prolongée, par décision du directeur, selon le cas enregistré, explique le décret.

Le nouveau texte précise que le service d'aide mobile d'urgence sociale comprend l'équipe mobile qui se

rend au devant des personnes en situation de précarité sociale pour leur apporter l'aide et l'assistance d'urgence, la cellule d'écoute psychologique, dotée d'un numéro d'appel d'urgence gratuit, joignable de tout téléphone, 24 heures sur 24 heures, le centre d'accueil et d'hébergement d'urgence, dont la mission consiste à mettre les personnes en danger à l'abri pour une période limitée selon leur situation et d'établir un contact avec les personnes concernées dans le but de trouver une solution à leurs problèmes.

Selon les dispositions du nouveau texte, ce service peut disposer des structures et des établissements relevant du secteur de la solidarité nationale.

Un autre décret exécutif complétant celui du 2 janvier 2008 fixant les conditions de création, l'organisation et le fonctionnement des établissements d'aide par travail a été également publié au JO.

Le nouveau texte complète l'ancien par deux nouveaux articles (17 bis et 17 ter).

L'article 17 bis stipule que «l'organisation interne des établissements créés par les services relevant du ministère chargé de la solidarité nationale est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de la solidarité nationale, du ministre des finances et de l'autorité chargée de la fonction publique», alors que l'article 17 ter énonce que «les établissements élaborent et adoptent leur règlement intérieur conformément au règlement intérieur-type fixé par arrêté du ministre chargé de la solidarité nationale».

## LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, MOURAD ZEMALI L'A AFFIRMÉ HIER À ALGER

### Inscription de 24 nouveaux médicaments à la nomenclature des médicaments remboursables

Vingt-quatre (24) nouveaux médicaments ont été inscrits dans la nomenclature des médicaments remboursables, a affirmé lundi à Alger le ministre du Travail, de l'Emploi, et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, rassurant les citoyens après des rumeurs sur un présumé retrait de certains de médicaments de cette liste.

«Aucun médicament n'a été retiré de la nomenclature des médicaments remboursables.

Au contraire, nous y avons ajouté vingt-quatre médicaments supplémentaires», a fait savoir M. Zemali à la presse en marge de la cérémonie de lancement d'une session de formation au profit de cadres de la Société palestinienne de sécurité so-

ciale. Rassurant les citoyens après des rumeurs évoquant la réduction de la nomenclature des médicaments remboursables, il a précisé que «seul la marque +ASPEGIC+ pour enfant, qui est notamment consommée par les hypertendus (adultes), est concernée par un changement en matière de remboursement».

## INDUSTRIE:

## Un plan d'action pour le développement de la PME pour 2018

Les membres du Conseil de concertation pour le développement de la Petite et moyenne entreprise (PME) ont pris connaissance, dimanche à Alger, des principaux axes à suivre dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action pour 2018 au profit du développement des PME.

Lors d'une cérémonie d'installation des nouveaux membres de ce Conseil, élus le 28 novembre dernier pour un mandat de 3 ans, présidée par le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, une feuille de route a été établie pour l'élaboration d'un plan d'action permettant le développement des PME, prévu pour 2018.

Ce plan d'action sera axé sur «l'encouragement du développement des PME activant notamment dans le domaine de la sous-traitance industrielle, ainsi que celui de l'exportation, en cohérence avec la politique du Gouvernement, en vue de la réduction de la facture d'importation du pays», a indiqué, en marge de cette réunion, à la presse, le directeur de la PME auprès de ce ministère, Mourad Arif. A cet effet, plusieurs rencontres entre les membres du Conseil et les cadres du ministère, devraient être «très prochainement» organisées en vue de discuter les préoccupations concernant ces deux priorités, a-t-il ajouté, expliquant que le Conseil aura la mission de regrouper les données et statistiques économiques autour du tissu de PME du pays avant de les transmettre au ministère.

Le ministère, quant à lui, exploitera ces données en vue de mettre en place les politiques concordantes au profit du développement des PME, a ajouté le même responsable.

Pour rappel, ce conseil qui est un espace de concertation, comprend les représentants de différentes associations professionnelles œuvrant dans le domaine de la PME.

M. Yousfi a indiqué, lors de cette rencontre, que Salah Eddine Abd Esmed, représentant du Forum des chefs d'entreprises (FCE), assurera la présidence de ce conseil.

Lors de cette même rencontre, le ministre a également appelé les nouveaux membres du conseil à installer, incessamment, les six (6) commissions permanentes qui sont «le carrefour des réflexions et le réceptacles des projets novateurs de politiques et de programmes d'appui» à l'entreprise.

Ainsi, pour rappel, le Conseil est constitué de six commissions permanentes qui veilleront à la consolidation de la force de proposition qu'est le conseil pour le gouvernement, à savoir la commission de la stratégie du développement et de la modernisation des PME, la commission du partenariat public-privé et de la sous-traitance et la commission de l'économie numérique.

Il s'agit également de la commission des technologies de l'information et de la communication (TIC) et du développement des start-up, la commission de la veille et du système d'information économique sur les PME, la commission du développement des PME à l'international et la commission de la recherche et développement, de l'innovation et de la compétitivité des PME.

## Exportations

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, ABDELGHANI ZAÂLANE :

### La station de fret de l'aéroport Mohamed Kheider (Biskra), «un acquis pour promouvoir l'exportation hors hydrocarbures»

La station de fret de l'aéroport international Mohamed Kheider de Biskra à partir de laquelle le premier contingent de produits agricoles a été exporté vers l'Europe constitue un «acquis pour la promotion de l'exportation hors hydrocarbures» a considéré dimanche après-midi à Biskra le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlâne.

M. Zaâlâne qui était accompagné du ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi a indiqué dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans cette wilaya que le début du service dans cette structure représente «une valeur ajoutée» dans le système de fonctionnement de cet établissement aéroportuaire et «contribuera à la concrétisation sur le terrain de l'objectif national de l'exportation hors hydrocarbures».

Cette réalisation réussie grâce aux efforts colossaux consentis avec les producteurs et le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche fera de Biskra «un pôle agricole» et permet ainsi «l'exportation des produits agricoles conformément aux normes requises», a ajouté M. Zaâlâne.

Cette mesure tant attendue par les agriculteurs contribuera également à «l'allègement des charges et la réduction des coûts de l'exportation», a souligné le ministre, précisant que cela



constitue «un début», en attendant la réception «prochainement» d'une station similaire dans la wilaya d'El Oued. Au cours de sa visite dans la wilaya, le ministre a inspecté plusieurs projets relevant de son secteur à l'instar du chantier de réalisation d'un dédoublement entre Sidi Okba et Biskra sur 15 km et le dédoublement

de 15,6km reliant Biskra dans la wilaya d'El Oued.

M. Zaâlâne qui a revalorisé la contribution des entrepreneurs qui ont pris l'initiative de réaliser bénévolement des projets, a indiqué que son département oeuvre à payer la totalité des créances des entreprises «avant la fin de l'année».

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE, ABDELKADER BOUAZGHI, L'A AFFIRMÉ :

### Le produit agricole local est capable de concurrencer le produit étranger

Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a affirmé dimanche à Biskra que les programmes de développement agricole menés depuis 2000 et le professionnalisme acquis par les agriculteurs ont permis de relever le niveau du produit agricole «en quantité et qualité» le rendant capable de concurrencer le produit européen.

«L'Algérie qui importait beaucoup de produits agricoles dont la pomme de terre, la tomate et le piment exporte aujourd'hui ces mêmes produits ce qui traduit les pas importants accomplis par le secteur national de l'agriculture», a indiqué M. Bouazghi qui a



présidé en compagnie du ministre des Travaux Publics et du Transport, Abdelghani Zaâlâne, le départ de la première cargaison de dattes et légumes à la station d'embarquement de l'aéroport international Mohamed Khider.

Cette première opération d'exportation à partir de l'aéroport de Biskra sera suivie par d'autres avec une moyenne de deux opérations par semaine, a indiqué le ministre de l'Agriculture assurant les moyens nécessaires seront

mis en place pour renforcer le positionnement de la production nationale sur le marché mondial.

Au second jour de sa visite dans la wilaya de Biskra, M. Bouazghi a inspecté une ferme avicole d'un investisseur privé dans la région de Sérjana dans la commune de Sidi Okba et un abattoir à El-Allia au chef-lieu de wilaya.

Il a également visité en compagnie du ministre des Travaux Publics une exploitation agricole privée à Meziraâ distante de 60 km à l'Est de Biskra.

Sur site, M. Bouazghi a affirmé que l'Etat algérien œuvre constamment à soutenir les agriculteurs afin d'accroître la production nationale en quantité et qualité.

## INVESTISSEMENT

### El-Oued: Plaidoyer pour l'exploitation des TIC dans la gestion des PME

Les participants à une journée d'étude sur "les voies et mécanismes de soutien de l'investissement industriel ont mis en avant, lundi à El-Oued, l'importance de l'exploitation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la gestion des petites et moyennes entreprises économiques.

Dans une communication sur "l'impact de la numérisation au sein des entreprises", le chercheur Noureddine Djouadi (université d'El-Oued) a appelé les responsables d'entreprises économiques à aller vers l'exploitation des TIC pour une meilleure gestion de leurs entités économiques, eu égard à leur rôle efficace dans la performance et le rendement, notamment en matière d'amélioration de la productivité. Pour l'in-

tervenant au cours de cette rencontre, la numérisation des entreprises économiques "demeure plus qu'une urgence", car liée étroitement aux mesures de soutien à l'investissement pour les entreprises aussi bien publiques que privées d'où son urgence.

"Les processus de numérisation contribuent largement à la performance et la stabilité des petites et moyennes entreprises, notamment en termes de gains issus de la hausse de la production et de l'accroissement de l'embauche pour l'entreprise", a-t-il expliqué. Initiée par la chambre de commerce et d'industrie "CCI-Souf" d'El-Oued, cette rencontre a donné lieu à des communications et exposés, animés par des représentants d'institutions administratives et d'entreprises

publiques, sur les mécanismes et les facilitations et avantages accordés par l'administration aux jeunes promoteurs.

Les participants ont également mis l'accent sur l'orientation des jeunes vers l'investissement dans les segments agricole, touristique et industriel qui constituent des créneaux susceptibles d'apporter un plus à l'économie nationale, hors hydrocarbures, et de générer de nouveaux emplois au regard des potentialités des régions de Oued-Souf et Oued-Righ.

Cette journée d'étude entre dans le cadre de la stratégie de la CCI-Souf visant l'organisation de rencontres scientifiques en rapport avec l'investissement.

## ENERGIES

## Oran : Naftal prend en charge la rénovation de 12 stations services

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) entend prendre en charge la rénovation de 12 stations-services dans la wilaya d'Oran, a indiqué le directeur local de l'énergie, précisant que le lancement des travaux est attendu pour début 2018.

La rénovation de ces stations entre dans le cadre du programme national de Naftal pour la modernisation et la rénovation incluant plus de la moitié des stations-services, a souligné Omar Sbaâ, ajoutant que le cahier des charges sont en cours de validation et les avis d'appel d'offres seront prochainement lancés.

Les douze stations-services publiques, situées entre Ain Turck, Gdyl et Oran ville, seront réhabilitées au cours du premier trimestre 2018, alors que la campagne de contrôle des stations privées de la wilaya d'Oran se poursuit.

Cette campagne, qui a touché 76 stations privées et publiques de la wilaya d'Oran, a révélé que 80% de ces infrastructures ne sont pas conformes aux normes.

Des mises en demeure pour leur mise à niveau ont été adressées à leurs gérants.

Des délais, selon le degré de la dégradation et l'importance des travaux nécessaires pour la réhabilita-



tion, ont été accordés aux gérants au début de l'année 2017, a rappelé M. Sbaâ, signalant que sa direction poursuit la campagne de contrôle.

Six stations privées ont été rénovées et d'autres ont engagé des travaux, a noté le même responsable, ajoutant que les retardataires et les récalcitrants feront l'objet de sanc-

tions "La mise à niveau concerne notamment l'habillage, les sanitaires, la piste et les activités secondaires comme le lavage-graissage", a-t-il précisé, assurant que son administration prendra des sanctions à l'encontre des réfractaires pouvant aller jusqu'à la fermeture de leur établissement.

## SELON LE CONSEILLER COMMERCIAL ET DIRECTEUR DE BUSINESS FRANCE

## La France entretient des relations «étroites» avec l'Algérie dans le domaine du numérique

La France entretient des relations «étroites» avec l'Algérie, en particulier dans le domaine des écosystèmes numériques, a déclaré lundi à Alger le conseiller commercial et directeur de Business France à l'ambassade de France en Algérie, Dominique Boutter.

Intervenant à l'ouverture du zème forum algéro-français du numérique, M. Boutter a indiqué que ce forum traitant de la transformation numérique des entreprises, la sécurisation des données et leur sauvegarde, ainsi que l'écosystème start-up, «devrait permettre aux participants des deux pays de rapprocher les points de vues et de dégager des synergies, voire des projets concrets en la matière».

Rappelant la mise en place par la France d'un

fonds de «300 millions d'euros pour soutenir les projets d'infrastructures en Afrique, y compris ceux relatifs au numérique» auquel s'ajoute une enveloppe d'un (1) milliard d'euros pour le financement des PME et les start-up africaines activant dans le secteur du numérique», le même responsable a précisé que la relation de la France avec l'Afrique «se construira en priorité avec l'Algérie où nous sommes en train d'étudier la mise en place de projets industriels de co-localisation et de co-production».

Le directeur de Business France s'est réjoui, dans ce sens, de l'organisation récente du zème colloque algéro-français de la monétique et du paiement électronique et de l'entrée en vigueur prochainement de la législation algérienne du

e-commerce. Il a présenté, à cette occasion, l'expérience de son pays en matière de développement du numérique, qui est, a-t-il dit, «un facteur de développement pour l'économie française».

M. Boutter a expliqué que les start-up proposent des solutions technologiques adaptées à la vie quotidienne des entreprises, administrations et particuliers, et à travers des solutions basées sur le Cloud, les services en ligne, le Big Data, les objets connectés et l'intelligence artificielle notamment. Il a noté que certaines villes et régions de France sont labélisées French Tech grâce au développement local de ces solutions.

Pour ce qui est du projet French Fab, il a indiqué que ce concept concerne plus particulièrement le

secteur industriel où «le numérique va prendre une place de plus en plus importante en permettant de créer de nouveaux modes de production, de nouveaux modèles d'affaires et de nouveaux métiers à l'horizon 2030».

«Aujourd'hui, la frontière entre industrie et service s'estompe de plus en plus, ce qui fait apparaître de nouveaux besoins de compétence qu'il faut anticiper et accompagner», a-t-il expliqué.

Le forum algéro-français du numérique est organisé par Business France en partenariat avec l'Association algérienne de la sécurité des systèmes d'information, Algerian Digital Cluster, Algerian Information Technology Association et Association des opérateurs télécoms alternatifs.

## EcoSocial

## SELON L'ONS :

## «Le salaire net moyen mensuel estimé à 39.900 DA en 2016»



Le salaire net moyen mensuel a été globalement de 39.900 DA en 2016 à raison de 55.700 DA dans le secteur public contre 32.600 DA dans le privé national, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Le salaire net moyen est composé du salaire brut diminué des différentes retenues (IRG, sécurité sociale et retraite).

En 2016, le salaire net moyen mensuel a ainsi évolué de 1,8% par rapport à l'année 2015 durant laquelle il était de 39.200 DA.

Ces chiffres sont issus d'une enquête annuelle sur les salaires menée par l'ONS auprès de 545 entreprises publiques et de 242 entreprises privées de 20 salariés et plus (hors administration et agriculture).

Les disparités salariales entre le secteur public et privé sont dues en partie à l'existence de certaines entreprises publiques importantes en termes d'effectifs avec un système de rémunération avantageux, explique l'Office.

Au niveau national, la rémunération brute totale se compose à hauteur de 58% du salaire de base et de 42% de primes et indemnités.

## Les meilleurs salaires dans les secteurs des Hydrocarbures et des Finances

Les résultats de cette étude confirment encore que les activités pétrolières (production et services d'hydrocarbures) ainsi que les activités financières (banques et assurances) demeurent les secteurs qui payent le mieux: salaire net moyen de 102.000 DA/mois dans les industries extractives d'hydrocarbures et 59.700 DA/mois dans le secteur financier.

A l'inverse, les salaires nets moyens sont inférieurs à la moyenne globale dans le secteur de la construction avec 30.400 DA/mois, et dans l'immobilier et services aux entreprises avec 32.900 DA.

Par secteur, il est constaté que dans les entreprises publiques, les salaires nets moyens sont plus élevés dans les industries extractives avec 103.200 DA/mois et l'activité financière avec 56.200 DA.

En revanche, les entreprises publiques les moins rémunératrices sont celles de la construction avec 35.700 DA/mois et les hôtels et restaurants avec 34.600 DA.

Dans le secteur privé, les sociétés les mieux rémunératrices sont celles des finances avec un salaire mensuel de 74.300 DA, soit le double du salaire net moyen global dans le privé national, et celui de la santé avec 44.000 DA, soit 1,3 fois le salaire net moyen global dans le privé.

Par contre, les salariés les moins rémunérés dans les entreprises privées sont ceux des industries extractives (mines et carrières) avec 26.000 DA/mois, et de l'immobilier et services aux entreprises avec 27.800 DA. Il est aussi observé que les écarts de salaires selon la qualification et les secteurs d'activités sont dans certains cas assez élevés.

En effet, le salaire des agents de maîtrise dans les activités liées aux hydrocarbures (où le personnel est très qualifié) est de 97.219 DA contre 35.522 DA dans le secteur de la construction.

## VENEZUELA :

## Maduro annonce la création d'une monnaie virtuelle

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a annoncé dimanche la création du «Petro», une monnaie virtuelle basée sur les réserves de pétrole du pays, pour lutter contre le «blocus financier» des Etats-Unis.

«J'annonce que le Venezuela va mettre en place un nouveau système de cryptomonnaie basé sur ses réserves pétrolières. Le Venezuela va créer une cryptomonnaie, le Petro, pour progresser en matière de souveraineté monétaire, pour procéder à ses transactions financières malgré le blocus financier», a déclaré M. Maduro lors de son émission télévisée hebdomadaire.

Outre le pétrole -dont le Venezuela détient les réserves les plus importantes de la planète- cette nouvelle monnaie virtuelle sera basée sur le gaz, les stocks d'or et de diamants, a indiqué le président.

«Cela nous permettra d'avancer vers de nouvelles

formes de financement international pour le développement économique et social du pays», a-t-il déclaré.

Mis en difficulté par la chute des cours du pétrole, dont il tire 96% de ses devises, sanctionné par les agences de notation, le pays est acculé à restructurer une dette extérieure estimée à environ 150 milliards de dollars par certains experts, alors que sa population souffre déjà de graves pénuries d'aliments et de médicaments, faute d'argent pour les importer.

Le Venezuela et la compagnie pétrolière d'Etat PDVSA sont déjà considérés comme étant en défaut de paiement partiel par plusieurs agences de notation.

Face à cela, Caracas accuse Washington de «persécution financière», auquel le président américain Donald Trump ayant imposé fin août des sanctions économiques au Venezuela.

## ORAN L'intérêt porté par les jeunes chercheurs au patrimoine amazigh souligné

De jeunes chercheurs portent de plus en plus d'intérêt au patrimoine amazigh en Algérie, a indiqué dimanche à Oran le directeur de l'enseignement et de la recherche auprès du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Boudjemaa Aziri.

«Nous enregistrons de plus en plus d'intérêt des jeunes chercheurs algériens pour le patrimoine amazigh», a souligné M. Aziri lors de la première journée du colloque international sur «la jeune recherche en sciences sociales et humaines au Maghreb: institutions et acteurs».

Des travaux de recherche dans le domaine amazigh au titre de mémoires et de thèses de doctorat et autres, ciblant des thèmes pertinents comme la toponymie, la traduction et les figures historiques amazigh avaient même été retenus dans de grands colloques et séminaires organisés par le HCA, a-t-il noté.

«Des thèmes pertinents comme celui du passage de l'oralité à l'écriture, de la poésie, du roman, de la musique et d'autres sujets sur le riche patrimoine amazigh préoccupent d'avantage les jeunes chercheurs», a ajouté le conférencier qui a estimé que «cette dynamique de la jeune recherche scientifique à l'adresse de ce domaine est une opportunité pour faire avancer au mieux la recherche sur tamazight et en tamazight».

Pour lui, le HCA qui ouvre largement ses portes pour le soutien et l'appui de cet effort scientifique, constitue essentiellement une tribune à ces jeunes chercheurs pour rendre visibles leurs travaux, notamment sous formes de communications lors des différentes rencontres traitant le domaine amazigh, de même que la publication.

Au passage, la contribution d'autres acteurs institutionnels dans la promotion de l'amazighité en Algérie, en rapport avec la recherche notamment comme le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) et l'Agence nationale d'information «Algérie presse service» (APS), a été saluée.

Initiée par le CRASC basé à Oran et en partenariat avec les universités d'Oran et de Béjaïa, cette rencontre de deux jours, en hommage au défunt chercheur Mohamed Brahimi Salhi, tente de mettre davantage de lumière sur les transformations, les changements et les nouvelles contraintes et défis auxquels fait face la jeune recherche dans la région maghrébine.

A ce titre, le directeur du CRASC, Djilali Mestari, a estimé que cette rencontre est une occasion pour l'évaluation des expériences maghrébines dans le domaine de la jeune recherche et d'échange d'expériences. Il a appelé, à l'occasion, à multiplier les efforts pour parvenir à un partenariat scientifique maghrébin à travers, notamment, la création de réseaux d'échanges et de coopération.

Ce colloque international, marqué par la participation de chercheurs et universitaires de plusieurs régions du pays, de la Tunisie, du Maroc, de la Libye, de la Mauritanie et de la France, permet, entre autres, de débattre de questions liées à l'éthique de la recherche scientifique dans le Maghreb et de la protection de la propriété scientifique.

En présence de sa veuve, Kaltouma Han-nachi Salhi, un hommage a été rendu au défunt chercheur Salhi, notamment à travers des témoignages sur son parcours scientifique et ses contributions et soutien aux jeunes chercheurs en Algérie.

APS

## ALGER 13 édifices emblématiques et patrimoniaux illumineront bientôt Alger

Un Total de treize (13) édifices emblématiques et patrimoniaux situés au cœur de la wilaya d'Alger vont être bientôt habillés en lumière dans le cadre de la mise en valeur des monuments urbains par la lumière artificielle, a-t-on appris dimanche auprès des services de wilaya.

La mise en lumière des édifices consiste à orner des monuments par la lumière artificielle et par des phénomènes d'animation culturelle contribuant à transformer le paysage nocturne de la ville en un théâtre urbain permanent par le biais d'équipements sophistiqués et de haute technologie.

«Un total de 13 édifices emblématiques et patrimoniaux de la wilaya d'Alger à l'instar des mosquées Djamaa El Kbir et Djamaa El Jdid, l'APN, le Sénat et la Grande Poste seront habillés, au fur et à mesure, de lumière dans le cadre du plan d'embellissement de la wilaya d'Alger», a indiqué à l'APS le conseiller auprès du comité d'embellissement de la capitale, Mohamed Maachouk. Des études ont été déjà entamées pour la mise en lumière de ces édifices et seront soumises à la validation à la mi-décembre avant le lancement de ces travaux, a-t-il ajouté, précisant qu'à chaque fois qu'une étude pour un édifice est finalisée, les travaux sont lancés juste après afin de «gagner du temps».

Ces édifices dont le Théâtre national algérien Mahiédine Baachtarzi (TNA) seront illuminés du coucher du soleil jusqu'au lever du jour (horloge astronomique), a précisé M. Maachouk.

«Bien que faisant partie des 13 monuments par la mise en lumière après validation des études s'y référant, Makam Echahid a été privilégié à l'occasion du 63ème anniversaire de la guerre de libération nationale (1er novembre) en étant le premier édifice à être illuminé en un temps record», selon M. Maachouk. «L'étude pour la mise en lumière de Makam Echahid a été réalisée par un bureau d'étude français, spécialisé dans le domaine avec le concours de l'Établissement



de réalisation et de maintenance de l'éclairage public de la wilaya d'Alger (ERMA) lequel a réalisé les travaux sur le terrain dans les délais prévus», a-t-il souligné.

Le Directeur général de l'ERMA, Abdelrazak Bendjani a fait observer que le partenaire français a conçu, dans le cadre de mise en lumière de Makam Echahid et d'une grande partie de la basilique de Notre Dame d'Afrique, l'étude et a fourni les équipements (projecteurs sophistiqués) pour que cette opération soit possible. Après la mise en lumière de ces deux derniers dont les travaux d'installation sont en cours, les boulevards donnant sur le front de mer de Grande Poste jusqu'au TNA bénéficieront de la même opération, a-t-il indiqué.

Grâce à ce système de mise en lumière, une grande animation va être créée dans les grands boulevards d'Alger à partir de

20h00 et va permettre aux activités nocturnes et aux différents divertissements de se développer, selon lui, regrettant par ailleurs l'inexistence en Algérie de spécialistes dans la gestion et l'entretien de ces systèmes sophistiqués. A cet effet, il a annoncé que huit ingénieurs algériens allaient bénéficier prochainement d'une formation très approfondie prodiguée par le bureau d'étude français (concepteur du système et fournisseur des équipements) dans le but de maîtriser la maintenance des équipements installés, de pouvoir détecter les pannes qui vont surgir sur le réseau et de maîtriser la technique pour changer le thème ou le scénario de la mise en lumière de l'édifice.

«Ces huit ingénieurs vont devenir, plus tard, des formateurs afin que cela soit pris en charge de «façon totale» par les experts algériens, a-t-il déclaré.

## GUELMA : Plus de 6.530 PME, toutes activités confondues recensées depuis début 2017

Au moins 6.538 petites et moyennes entreprises (PME), liées à divers secteurs d'activités, ont été recensées dans la wilaya de Guelma jusqu'à septembre dernier, a-t-on appris dimanche chargé de la gestion à la direction de l'industrie et des mines, Abdelhak Meziani. Parmi le nombre global des PME, huit (8) entreprises-cinq appartiennent au secteur public et trois sont de statut privé-, sont considérées comme de «grandes entités»

assurant 250 postes de travail chacune. Les établissements qui activent à travers le territoire de la wilaya sont répartis sur plusieurs crêneaux dont 3.691 entreprises dans le secteur des services, 2.028 entités dans les travaux publics, 720 dans l'industrie et 91 dans le domaine agricole, a-t-il détaillé. L'ensemble des entreprises a contribué à la création de 23.299 postes de travail permanents dont 1.400 emplois ont été dénombrés durant le

premier trimestre de l'année en cours, selon le même responsable, qui a fait savoir que ces chiffres ont été établis avec la coordination des services de l'antenne locale de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS).

La même direction, a-t-on affirmé, œuvre pour faire connaître les différentes procédures prises par l'Etat, dans le cadre de l'amélioration du climat d'affaires devant permettre à ces PME d'évoluer et

d'œuvrer à édifier une économie forte, créatrice de richesse.

M. Meziani a rappelé, dans ce contexte, l'organisation, en novembre dernier, du séminaire national consacré à la compétitivité des petites et moyennes entreprises à la lumière des changements internationaux et régionaux, avec la collaboration de l'université de Guelma comme objectif, a-t-il considéré. «d'actualiser les données de ces entités et de les accompagner».

## PORT D'ORAN: Réception du projet d'extension du terminal des containers fin 2018

Le projet d'extension du terminal des containers du port d'Oran sera réceptionné fin 2018, a annoncé le Président directeur général de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO). Le taux d'avancement des travaux d'extension confiés au groupe algéro-chinois (Méditerranée) a atteint 65 % et le projet du terminal sera livré fin 2018, a indiqué Mohamed Aissa.

Les travaux portent sur la mobilisation des eaux sur une surface de 16,5 hectares pour atteindre 23,5 ha et la

réalisation d'un quai de 460 mètres de long et 14 mètres de profondeur selon les normes internationales en vigueur au niveau du bassin méditerranéen, a-t-on indiqué.

Une fois le projet achevé, le terminal pourra accueillir des navires de gros tonnages entre 4.000 et 6.000 containers et le traitement de 1,2 million de containers par an, a ajouté le Pdg de l'EPO.

Parallèlement à ces travaux, deux engins de déchargement de containers de na-

vires et 7 autres pour le chargement des containers du quai vers le terminal des containers ont été acquis, selon le même responsable qui a estimé que ce projet contribuera amplement à développer l'activité du port d'Oran.

Dans ce contexte, les travaux de réalisation du doublement de la voie reliant le port d'Oran à l'autoroute est-ouest s'étalant sur 26 kilomètres se poursuivent avec la réalisation de viaducs et trémies. La première tranche est en cours sur une distance

de 8 km par le biais de trois couloirs de toutes directions, alors que la seconde tranche concerne la réalisation d'un tracé de 18 km.

Réalisé par un groupe composé de la société nationale des grands ouvrages d'art et la société turque «Makyol», ce projet permettra d'atténuer la tension sur la circulation routière en direction d'Oran, surtout vers le port. Pour rappel, le coût global du projet, qui a généré 1.325 emplois, est de 40 milliards DA.

## CHUTES DE NEIGE DANS LES WILAYAS DU CENTRE : Des routes coupées et perturbation du trafic routier

Les chutes de neiges et des pluies, enregistrées depuis vendredi dans les wilayas du Centre du pays, ont causé la fermeture de nombreux axes routiers conduisant à une perturbation du trafic à leur niveau et occasionnant certains accidents occasionnels.

En effet, le trafic routier était fortement perturbé, dimanche, à travers certains axes routiers de la wilaya de Médéa, suite aux fortes chutes de neige dans la région, durant les dernières 48 heures, notamment en zone montagneuse où la circulation automobile est très difficile, indique la protection civile.

Les chutes abondantes de neige, dont l'épaisseur a atteint par endroit plus de 10 cm, a rendu très difficile la circulation sur plusieurs tronçons du réseau routier local, en particulier au niveau de l'axe Djamaâ Er-Rassoul et le chef-lieu de la commune d'Ouled Brahi (RN 64 A) entre El-Aissaouia et El-Haoudine, au nord-est de Médéa, desservie par la RN64 B, un tronçon du CW 138 (chemin de wilaya 138) qui relie la localité de Benchicao à El-Omaria, à l'est de Médéa, et au niveau du col de Benchicao et El-Fernane, sur la route nationale N.1, précise la même source.

La protection civile fait état, en outre, de cinq accidents de la route, dus aux verglas et à la mauvaise visibilité, qui ont fait treize blessés dont certains se trouvent dans un état grave, évacués aux différentes structures de santé de la région.

L'on signale également qu'une vingtaine de véhicules d'intervention et 80 éléments sont déployés, depuis vendredi, sur les différents axes routiers stratégiques de la wilaya, en vue de secourir les automobilistes et appuyer également les équipes de déneigement mobilisées par la direction des travaux publics.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, l'accumulation de la neige a fermé à la circulation la RN 15 à partir de la commune d'Iferhouene jusqu'au col de Tirourda et la RN 30 au niveau de la commune d'Iboudrarenne jusqu'au col de Tizi N'kouillal, selon une situation communiquée dimanche par la gendarmerie nationale.

La RN 33 qui permet, à l'instar des RN 15 et 30, la liaison entre Tizi-Ouzou et Bouira, est fermée à hauteur du plateau d'Aswel, dans la commune d'Ait Boumahdi. Le chemin de wilaya 253 qui relie Tizi-Ouzou à Bejaia via la commune d'Illilten est également fermé au niveau du col de Chellata, ainsi que les CW 09 et CW 251 inaccessibles respectivement à hauteur du village Mze-guene et du col de Chréa (commune d'Illoula Oumalou).

La direction de wilaya des travaux publics a mobilisé pour l'opération de déneigement 13 chasses neige, 3 niveleuses, 7 retro-chargeurs et un char-



geur, indique son responsable Rabhi Smail. Ces moyens s'ajoutent à ceux mobilisés par les communes et les services de sécurité qui participent depuis hier aux opérations d'ouverture des routes.

A Bouira, les quantités de neige qui se sont abattues ces dernières 48 heures sur la région ont causé la fermeture de la RN 33 au niveau de l'axe reliant Tikhjda à Assoul, alors que la RN 30 a été fermée au niveau du col de Tizi n'Kouillal, selon le constat fait dimanche par les services de la protection civile, qui ont tenu à signaler qu'aucun accident de la circulation n'a été enregistré depuis vendredi, suite aux perturbations climatiques. Néanmoins, deux cas d'intoxication au monoxyde de carbone ont été enregistrés dimanche dans la commune d'El-Hachimia (sud de Bouira), selon la même source.

En effet, deux personnes (âgées de 40 et 10 ans) ont été intoxiquées au monoxyde de carbone avant d'être évacuées au centre de santé de la ville, où elles ont reçu les soins nécessaires et leur vie est hors de danger, assure à l'APS le chargé de la communication de la direction de la protection civile de Bouira, le capitaine Rahmani Raouf. Par ailleurs, d'abondantes neiges sont tombées sur l'ensemble des massifs montagneux de la wilaya de Bejaia sans pour autant générer de dégâts ou de désagréments significatifs, selon un constat conjoint de la protection civile et de la direction des travaux publics.

Tout les axes routiers principaux et secondaires se trouvaient encore ouverts, ce dimanche, bien qu'un certain nombre d'entre eux soit difficilement carrossable en raison de leur chaussée glissante, indique-t-on, relevant, toutefois, que la RN.26 A reliant Bejaia à Tizi-Ouzou, par le col de Chellata (Ak-

bou), à 85 km au nord-ouest de Bejaia, reste l'unique voie fermée, obstruée par l'amoncellement de la poudreuse qui, par endroit, a atteint des hauteurs de plus de 50 cm.

Les régions de Beni Maouche, Kendira, Adekar et Draâ Gaid (Kherrata) sont celles qui accumulent les chutes les plus importantes, mais la situation reste dans l'ensemble gérable et maîtrisée, soutient-on, mettant en avant particulièrement la poursuite sans difficulté des approvisionnements des villages qui s'y trouvent.

Selon la protection civile, hormis les alertes pour des problèmes d'infiltrations d'eau dans les habitations, très peu d'accidents ont nécessité des interventions. En revanche, les accidents de la route se sont multipliés. Pas moins de sept cas, notamment des collisions ayant causé 04 blessés et un décès, déplore-t-on durant ces dernières 24 heures.

Aucune fermeture de route ou d'incidents notables n'ont été signalés suite aux chutes de neiges enregistrées sur le massif de l'Atlas blidéen (Blida), indique à l'APS le directeur de la Protection civile de la wilaya.

M. Feddi informe, à cet effet, que l'axe de la RN 37 reliant Chréa et Blida, au même titre que l'axe de la RN1 entre Blida et Médéa, enregistrant habituellement des difficultés d'accès à cause des neiges, demeurent toujours ouverts à la circulation et n'ont été le théâtre d'aucun accident ou perturbation notables, assure le responsable de wilaya de la protection civile.

Le même constat est corroboré pour l'ensemble du réseau routier de la wilaya, ajoute-t-il non sans signaler une importante affluence de familles sur la région de Chréa, pour profiter des joies de la neige.

## TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA : Une peine de 20 ans de prison prononcée dans une affaire de drogue

Des peines allant jusqu'à 20 ans de prison ont été prononcées dimanche soir par le tribunal criminel près la Cour d'Ouargla dans une affaire de drogue.

La peine de 20 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 5 millions DA, a été infligée à B.M.B (61 ans) pour chargement et transport de drogue, dans le cadre d'une bande cri-

minelle organisée. Le dénommé B.S (47 ans), poursuivi pour le même chef d'inculpation, a écopé lui d'une peine de 15 ans de prison ferme, assortie également d'une amende de 5 millions DA. Dans cette même affaire, quatre autres personnes ont été acquittées, à savoir B.M (24 ans), B.L (32 ans), B.D (55 ans) et T.I (49 ans).

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à septembre 2016, suite au contrôle à un barrage routier sur la RN-56 entre Ouargla et Touggourt d'un véhicule conduit par B.M.B, accompagné de membres de sa famille (l'épouse, le fils et la bru), et dont la fouille a permis de découvrir une quantité de 115 kg de résine de cannabis soigneusement dis-

simulée. Le mis en cause répondant aux initiales de B.M.B a aussitôt avoué avoir acheminé cette drogue de Tlemcen pour la remettre à B.S résidant à Ouargla et qui a été ensuite arrêté par les gendarmes.

Le représentant du ministère public avait requis la peine à perpétuité pour l'ensemble des mis en cause, au regard de la gravité des faits reprochés.

## GUELMA : Une colonne mobile renforce les moyens d'intervention des services de la protection civile

Une colonne mobile est venue renforcer les moyens d'intervention des services de la protection civile en matière d'extinction des feux de forêt dans la wilaya de Guelma, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la protection civile (DPC). L'acquisition de ce nouvel équipement intervient dans le cadre de l'application des directives du ministère de l'Intérieur et des

Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et la Direction générale de la protection civile, suite aux incendies de la dernière saison estivale marquée par la destruction de 5.900 hectares de couvert végétal, a-t-on expliqué à la cellule d'information et de communication de la DPC.

La wilaya de Guelma a été dotée d'équipements, en l'occurrence des camions légers, moyens et lourds, réservés à cette colonne qui sera opérationnelle l'été prochain à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, mais aussi au bénéfice des wilayas limitrophes en cas de sinistre.

Les feux de forêt signalés dans la wilaya de Guelma, durant la saison estivale 2017, ont nécessité l'intervention de plusieurs colonnes mobiles de wilayas limitrophes à l'instar de celles des wilayas d'Annaba, de Batna et de certaines régions dans l'Ouest du pays, a-t-on signalé.

## AIN TÉMOUCHENT : Un organisateur d'opérations d'émigration clandestine et quatre de ses acolytes arrêtés

Les éléments de la Brigade recherche et intervention relevant de la sûreté de wilaya d'Ain Témouchent ont arrêté un passeur et organisateur d'opérations d'émigration clandestine ainsi que ses quatre acolytes, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication de ce corps constitué. Agissant sur informations faisant état de la présence d'une personne originaire de la wilaya de Ain Témouchent qui planifiait et organisait des opérations d'émigration clandestine vers les côtes européennes, les policiers ont enclenché leurs investigations sur cet individu qui entretenait des contacts avec d'autres personnes des wilayas de l'Est et du Centre du pays en vue d'organiser des voyages clandestins à partir de la plage Châat El Hillal, dans la wilaya d'Ain Témouchent. Il exigeait une somme de 100.000 DA pour chaque candidat à l'émigration clandestine. Les investigations ont permis d'arrêter le mis en cause, âgé de 30 ans, ainsi que sept «harragas» venus du Centre et de l'Est du pays. Les autres membres de ce réseau criminel ont été aussi identifiés. Il s'agit de quatre acolytes dont un accusé d'avoir acheté une embarcation semi-zodiac pour un montant de 600.000 DA et qui devait servir au transport de ces candidats à l'émigration clandestine. Les éléments de la BRI ont récupéré un montant de plus de 573.000 DA devant servir à l'acquisition des matériels d'embarquement. Les cinq mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt par le tribunal d'Ain Témouchent, a-t-on précisé de même source.

## INTEMPÉRIES EN ALBANIE: Un mort et d'importants dégâts



D'importantes inondations dues à des pluies diluviennes touchant l'Albanie ont provoqué d'importants dégâts ainsi que la mort d'un employé de l'entreprise nationale d'électricité, rapporte la presse locale dimanche.

Sabri Vlinga, a péri alors qu'il travaillait sur un poteau électrique à Roskovec (sud), a annoncé dimanche la compagnie dans un communiqué. Deux autres personnes ont été blessées dans des accidents similaires. Elles ont été transférées dans un hôpital spécialisé en Italie, a-t-on ajouté de même source. Quelque 6.400 policiers et soldats de l'armée sont déployés sur le terrain pour venir en aide aux sinistrés, a fait savoir samedi le Premier ministre Edi Rama qualifiant la situation de «très critique».

Mille cinq cents personnes dans les zones touchées ont été secourues, plusieurs milliers de foyers sont privés d'électricité car de nombreux poteaux électriques ont été emportés par

des glissements de terrain, selon Shemsi Prençi, responsable de la protection civile.

Plus de 7.874 hectares de terres agricoles et 3.193 maisons sont sous l'eau et plusieurs routes dans le sud du pays restent bloquées en raison des précipitations et des glissements de terrain.

Des éléments de l'armée ont été dépêchés à Darëzezë (70 km au sud de Tirana) pour construire un pont provisoire et venir en aide à 2.000 habitants bloqués, a précisé le ministère de la Défense. Les autorités ont conseillé aux habitants logés près de zones fluviales de quitter leurs domiciles et d'éviter de se mettre en danger, plusieurs fleuves étant sortis de leurs lits en raison des précipitations.

En Macédoine voisine, plusieurs rivières et le principal fleuve, le Vardar, sont en crue en raison des pluies qui ont, par ailleurs, perturbé la circulation, selon l'agence de presse MIA.

## ENVIRONNEMENT L'ONU appelle à la coopération pour lutter contre la dégradation de l'environnement

**L'ONU a appelé à la coopération entre les scientifiques, les gouvernements et les acteurs non étatiques dans la lutte contre la dégradation de l'environnement.**



«La réalisation des accords internationaux nécessitera la coopération de nombreux décideurs ayant des priorités primaires divergentes, d'un large éventail de scientifiques», a déclaré Pierre Boileau, chef de l'Unité d'évaluation globale du PNUE, lors du lancement du rapport à Nairobi, à la veille de la 3e Assemblée de l'ONU pour l'environnement (ANUE).

M. Boileau a déclaré que les organisations de politique scientifique ont besoin de processus de changement dédiés à leurs modèles de gouvernance pour avoir un impact à l'avenir, notamment en fournissant des informations pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD).

«Réaliser les ODD nécessite des conseils scientifiques sur les interactions complexes entre les objectifs atteints, qui sont dynamiques, non linéaires et incertaines», a-t-il dit, ajoutant qu'il est inutile de produire des rapports complexes qui produisent des résultats incertains. Le rap-

port indique que les meilleurs résultats proviennent de la participation de décideurs politiques qui ont des points de vue divergents sur l'importance de l'environnement, mais dont les décisions influencent les résultats environnementaux.

«Les 40 dernières années ont vu une expansion significative de la recherche scientifique sur les défis environnementaux et leurs moteurs, les structures internationales de gouvernance environnementale et le travail scientifique et politique international sur les questions environnementales, mais la croissance de ce travail n'a pas été accompagnée d'un ralentissement de la dégradation de l'environnement». Globalement, l'environnement continue de se détériorer et, dans certaines zones géographiques, le taux de dégradation augmente réellement, indique le rapport. Le rapport de l'ONU appelle à l'intégration des questions sociales et culturelles dans la recherche scientifique et technologique.

Le directeur exécutif du PNUE, Erik Solheim, a déclaré que la science et la politique sont à la croisée des chemins et qu'elles ont besoin d'une gouvernance efficace pour promouvoir une meilleure interaction. «Il y a de plus en plus de preuves qu'une science solide peut jouer un rôle important dans la création de la volonté politique de façonner des politiques capables de réaliser les ODD», a déclaré M. Solheim.

Il a noté qu'avec la dynamique croissante du changement, les experts scientifiques internationaux doivent réaligner leur travail pour qu'il soit plus utile aux décideurs politiques, grâce à la participation d'acteurs non étatiques.

Le rapport souligne l'importance de mettre facilement à la disposition des bonnes personnes des données scientifiques de haute qualité, par exemple l'accès à des données sur la qualité de l'air montrant des menaces tangibles pour la santé humaine.

## EQUATEUR Séisme de magnitude 6

Un séisme de magnitude 6 sur l'échelle ouverte de Richter s'est produit à 19 km au nord-est de Bahia de Caraquez, en Equateur, dimanche à 11h19 GMT, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS). Le foyer, d'une profondeur de 24,73 km, a été initialement localisé à 0,4845 degrés de latitude sud et à 80,2823 degrés de longitude ouest, précise la même source.

## ZIMBABWE: 21 morts dans un accident de la route



Au moins 21 personnes ont été tuées samedi soir lorsqu'un camion s'est renversé dans l'Ouest du Zimbabwe, a annoncé dimanche la télévision publique, Zimbabwe Broadcasting Corporation (ZBC). Le ca-

mion transportait 69 passagers lorsqu'il «a échoué à négocier un virage et s'est retourné», dans le district de Tsholotsho, selon la ZBC. Quinze personnes sont décédées sur place et six autres à l'hôpital où elles ont été trans-

portées, a précisé la télévision, qui a aussi fait état d'une vingtaine de blessés.

Les accidents ne sont pas rares au Zimbabwe, en raison notamment du mauvais état des routes et des véhicules. En juin, 43 personnes sont mortes dans un accident de bus dans le nord du pays, près de la frontière zambienne, lorsque le chauffeur a perdu le contrôle de son véhicule, qui s'est encastré dans un arbre.

APS

## POUR LUTTER CONTRE LE BRACONNAGE Le Gabon pose des colliers sur ses éléphants

Le Gabon a récemment entamé un programme de pose de colliers sur les éléphants du parc national de l'Ivindo au nord du pays, pour lutter contre le braconnage dont cette espèce protégée est devenue la cible, à cause du trafic illicite très rentable de l'ivoire. Le projet exécuté par l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), vise notamment à surveiller les pachydermes marqués, mais également, de pouvoir collecter un ensemble d'informations sur les attitudes et habitudes de ces derniers (parcours, rythme de déplacements, zones d'aliments...). «En cas de cessation de mouvements de l'animal, une alerte est donnée au centre des opérations de l'ANPN», indique un communiqué de l'ANPN. Le Gabon regroupe une importante population d'éléphants de forêt. La plus importante en Afrique, selon plusieurs spécialistes. Ces éléphants sont cependant souvent victimes de braconnage à cause de leur ivoire. Les saisies des pointes d'ivoires auprès des trafiquants sont très fréquentes.

## TURQUIE: Au moins dix tués dans un accident de la route



Au moins dix personnes ont été tuées et huit autres gravement blessées dimanche quand un minibus avec à bord des migrants clandestins est entré en collision frontale avec un camion dans le sud-est de la Turquie.

Selon les autorités, l'accident s'est

produit lorsque le conducteur du minibus, qui transportait un groupe de migrants entrés illégalement dans le pays en provenance de la Syrie, a refusé d'obtempérer et de s'arrêter à un barrage de la gendarmerie. Peu de temps après, le minibus est entré en collision

avec un camion venant en sens inverse pour se transformer en un tas de ferrailles après avoir été trainé sous le camion sur plusieurs mètres. Dix migrants ont péri sur les lieux alors que huit autres, dont le chauffeur, grièvement blessés ont été évacués vers des hôpitaux voisins.

## PROJET DE LOI SUR LA SANTÉ : Des «avancées» et des «lacunes» relevées

Les «avancées» et les «lacunes» contenues dans le projet de loi sur la santé, qui prochainement soumis au Parlement, ont été relevées dimanche lors de l'examen de ce texte par des députés et des représentants de différents secteurs concernés, lesquels ont émis des propositions d'amendements.

Intervenant dans le cadre de l'examen de ce projet de loi par la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), les intervenants ont relevé les «avancées importantes» contenues dans ce texte comparativement à celui en vigueur depuis 1985.

Pour le directeur général de la Sécurité sociale au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Djawad Bourkaib, la nouvelle mouture du texte de loi «englobe tous les aspects liés à la santé ainsi que toutes les catégories de la population, de même qu'elle appréhende le système de santé national en tant que réseau incluant le privé et le public».

Rappelant les principaux acquis du secteur de la santé ces dernières années, il a soutenu que la question du médicament «est totalement prise en charge par l'Etat et qu'elle ne pose plus problème», précisant que la couverture nationale en médicaments «dépasse ce qui est recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)».

Saluant, à son tour, les «avancées considérables» dans le nouveau projet de loi, le président du Conseil national de l'Ordre des médecins, Bekkat Berkani, a mis en avant les dispositions inhérentes à la décentralisation à travers la mise en place d'agences régionales de la santé ainsi que l'autonomie des agences de pharmacie.

Il a, en revanche, déploré que le



texte de loi n'ait pas prévu un organisme national de prévention contre certaines maladies, ainsi qu'une agence de veille sanitaire, tout en plaçant pour que les médecins résidents exercent leur fonction dans de meilleures conditions. M. Bekkat a, par ailleurs, proposé la suppression de l'article lié à l'inscription au tableau de l'Ordre, du fait que cette disposition, a-t-il expliqué, «n'oblige pas les praticiens du secteur public à le faire, alors que l'obligation doit concerner tous les médecins».

De son côté, le directeur de la prévention du handicap au ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, a souligné l'importance de «clarifier la partie habilitée à prononcer l'infirmité d'une personne handicapée exerçant dans le

domaine médical, de même que soit mentionnée la conformité du travail de la concernée avec la nature de celui-ci», tout en proposant de substituer le vocable de «incapable» dans le projet de loi par un autre, en raison de sa «connotation péjorative».

Il a, en outre, déploré l'absence d'une disposition prévoyant «une prise en charge spécialisée pour les personnes âgées souffrant d'affections mentales et neurologiques».

Dans ce sens, une autre suggestion a été émise par un membre de la commission pour que soit intégré un article imposant le dépistage à la naissance de sorte à «mieux prévoir tous types de maladies et réduire, par conséquent, le coût de la prise en charge par patient».

## LUTTE CONTRE LE SIDA: L'Algérie a atteint un des ODD en assurant l'accès au traitement à 90 % des malades

Le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Djamel Fourar, a affirmé dimanche, que l'Algérie a réalisé un des Objectifs de développement durable (ODD, 2016-2030) de l'Organisation des Nations unies (ONU), en garantissant l'accès au traitement à près de 90% des personnes atteintes par le Virus de l'Immunodéficience humaine VIH/SIDA.

«Grace aux efforts consentis par les pouvoirs publics, l'Algérie a réussi à réaliser un des ODD de l'ONU, en garantissant l'accès au traitement à près de 90% des personnes atteintes par le VIH, tout en aspirant à réaliser l'objectif lié au dépistage précoce des porteurs du virus, et son éradication à l'horizon 2030», a indiqué le même responsable lors d'une rencontre, organisée par le ministère de la Santé en coordination avec le Programme des Nations unies sur le Sida (ONUSIDA) à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le Sida (1er décembre).

L'Etat «a intensifié la réalisation de centres de dépis-



tage, passant de 8 dans les années 90 à 15 centres au cours des dernières années, outre la réalisation de 15 pôles nationaux de lutte contre la transmission mère-enfant du VIH (PTME), et l'ouverture d'autres services de dépistage à travers le territoire national», a ajouté M. Fourar, soulignant que l'Algérie est pionnière dans la région MENA en matière de lutte contre le SIDA, a-t-il dit ajoutant qu'à ce titre, elle a abrité plusieurs rencontres régionales du programme onusien de lutte contre cette maladie.

Le même responsable a ajouté que l'Etat a mobilisé un milliard DA dans le cadre de l'application de la stratégie nationale de lutte contre les maladies sexuellement trans-

missibles (MST), enveloppe à laquelle s'ajoute les aides octroyées par le Fonds international de lutte contre le VIH, relevant à ce propos que «tous ces efforts s'inscrivent dans un cadre multisectoriel visant à améliorer les soins et assurer une prise en charge sans distinction des personnes atteintes par le SIDA, pour parvenir à endiguer la pathologie à l'horizon 2030».

Pour sa part, la directrice régionale d'Onusida pour le Moyen Orient et l'Afrique du nord (MENA), Pr. Yamina Chakkar, a salué les efforts déployés par l'Algérie en matière de lutte contre le SIDA, en particulier la gratuité des soins dont bénéficient «a-t-elle dit -«toutes les franges de la société, y compris les mi-

grants se trouvant dans son territoire». Elle a rappelé à cette occasion que «l'un des défis majeurs rencontrés par la région MENA en matière de lutte contre le Sida, est la stigmatisation et la marginalisation dont souffrent les personnes atteintes du virus», mettant en avant la nécessité de «renforcer les politiques nationales» dans ce domaine.

Par ailleurs, les associations d'aide aux malades du Sida, ont plaidé pour la défense du droit des malades aux soins, relevant que l'Etat «a assuré la gratuité des soins et a ouvert plusieurs centres de dépistage, mais certaines spécialités comme la gynécologie, la chirurgie générale et la chirurgie dentaire demeurent interdites aux personnes atteintes par le virus, qui se voient exclues dès qu'ils se déclarent porteur du virus».

Les représentants de ces associations, ont appelé à la nécessité de «renforcer la prévention, particulièrement parmi les jeunes, ces derniers étant les plus exposés au virus», soulignant l'importance de «permettre aux personnes atteintes par le virus de jouir de leur droit aux soins dans les secteurs publics et privés».

## CHU D'ORAN Une quarantaine de cas de Spina Bifida annuellement enregistrés

Une quarantaine de cas de Spina Bifida, une malformation du fœtus caractérisée par le développement incomplet de la colonne vertébrale, sont enregistrés annuellement au niveau du service de neurochirurgie du CHU d'Oran, a indiqué son chef, Pr Maamar Bouchakour.

En marge d'une journée d'information sur la Spina Bifida, organisée au niveau du CHUO, Pr Bouchakour a indiqué que la prévalence de cette maladie rare est un peu plus élevée en Algérie qu'ailleurs. Alors que la prévalence de cette malformation se situe entre 0,5 et 1 pour mille naissances dans les pays occidentaux, en Algérie, elle est estimée entre 2 et 4 pour mille naissances, a-t-il expliqué faisant savoir que son service a enregistré, entre juin 2015 et août 2017 (26 mois), 98 cas. Le cas serait semblable dans les autres services de neurochirurgie à travers le pays, a affirmé Pr Bouchakour également président du comité pédagogique national de neurochirurgie, ajoutant que la vingtaine de services de neurochirurgie existant en Algérie enregistrent, pour leur part, entre 30 et 40 cas chaque année. La Spina Bifida est une malformation qui survient avant la naissance, caractérisée par le développement incomplet de la colonne vertébrale, qui peut causer la paralysie et la perte de sensibilité des membres inférieurs, a-t-on expliqué dans le stand dressé à l'entrée de l'hôpital. Cette malformation peut également causer des problèmes de fonctionnement de la vessie, des pertes de coordination des mains, de la vue et de l'ouïe, et engendrer des problèmes d'apprentissage, a-t-on encore souligné, ajoutant que le malade peut également faire l'objet d'un syndrome poli-malformatif avec des malformations des membres inférieurs et de la cage thoracique.

Une carence de l'acide folique au cours des premiers jours de la grossesse est considérée comme la cause de cette maladie, a noté Pr Bouchakour, appelant les couples à concevoir une préparation physique avec un suivi médical pour éviter ce genre de malformation. Une alimentation variée et équilibrée doit être suivie par la future maman, deux mois avant d'être enceinte, a conseillé le même responsable soulignant qu'il s'agit d'une malformation très lourde, qui peut changer la vie d'une famille.

## SOMALIE L'OMS déplore un trou de 5 millions de dollars pour opérer

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a affirmé dimanche manquer de 5 millions de dollars qu'elle juge nécessaires pour continuer de parer aux urgences sanitaires en Somalie. «Cet argent peut également lui permettre de continuer de renforcer les capacités somaliennes de gestion des urgences», a précisé l'agence onusienne dans un communiqué publié à Mogadiscio. «L'OMS continuera à fournir au ministère somalien de la Santé des conseils techniques et un soutien logistique pour contenir la menace posée par les épidémies de maladies transmissibles», a assuré le représentant de l'OMS en Somalie, Ghulam Popal. Selon lui, la bonne coopération entre l'OMS et le ministère somalien de la Santé a permis de renforcer les capacités locales en élargissant le programme de formation à la gestion des épidémies au niveau communautaire.

# BRÛLURES, CRAMPES D'ESTOMAC : CONSULTEZ !

*Sans gravité, ces douleurs, le plus souvent dues à une gastrite, peuvent cacher un ulcère. Et seul un interrogatoire et des examens médicaux plus approfondis peuvent permettre de le savoir.*

## Si c'est une gastrite

La gastrite est une inflammation passagère de la muqueuse qui tapisse l'intérieur de l'estomac. La prise d'anti-acides (Rennie, Maalox) en automédication va soulager ponctuellement. Adepte de la phytothérapie, faire confiance à l'argile blanche, à prendre sous forme de gélules, 2 fois par jour, entre les repas. Mais pour éviter les récives, il faut revoir son hy-

giène de vie : prendre le temps de manger calmement, en mastiquant bien, éviter les plats trop épicés, arrêter le tabac et prendre toujours les médicaments irritants (anti-inflammatoires, corticoïdes, antistifs) au cours des repas.

## Si c'est un ulcère

Le médecin va associer à un antisécrétoire appartenant à la famille des inhibiteurs de la pompe à protons (Mopral, Eupantal, Ogas) un antibiotique afin d'éli-

miner l'*Helicobacter pylori*, la bactérie responsable de cette lésion douloureuse sur la muqueuse de votre estomac. Parallèlement, il est indispensable d'agir sur le stress. En effet, 2 fois sur 10, les lésions résistent au traitement contre l'*Helicobacter pylori*. Et on soupçonne le stress d'y être pour quelque chose en perturbant le système de défense de la muqueuse stomacale. Mettre en place des stratégies zen ne peut donc que s'avérer profitable.



## ROUGEOLE : L'OMS DEMANDE UNE INTENSIFICATION DE LA VACCINATION

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) demande l'accélération immédiate de la vaccination contre la rougeole chez les patients à risque, en raison de la résurgence de la maladie. En un an, plus de 22 000 cas de rougeole ont été rapportés sur le continent européen. L'épidémie est particulièrement importante en Bosnie-Herzégovine, mais aussi en Italie et en Allemagne, où un nourrisson de 18 mois y a succombé le 18 février dernier.

Face à une telle résurgence de la maladie, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a demandé ce mercredi 25 février l'intensification de la vaccination contre la rougeole en Europe. « Nous appelons les décideurs politiques, le personnel médical et les parents à accélérer immédiatement la vaccination contre la rougeole des groupes d'âge à risque afin d'aider à arrêter les épidémies dans les pays européens », peut-on ainsi lire dans un communiqué du bu-



reau régional pour l'Europe de l'OMS, siégeant à Copenhague.

La rougeole est une maladie virale hautement contagieuse et transmissible par voie aérienne et

sans forcément de contact direct. Elle se transmet en toussant ou en parlant, même à plusieurs mètres de distance. Elle peut provoquer des affections respiratoires ou

neurologiques graves, comme des pneumonies et des encéphalites parfois mortelles. Les populations les plus à risque sont les enfants en bas âge et les femmes en-

ceintes. Même si les cas de rougeole ont diminué de 50% entre 2013 et 2014, les épidémies actuelles menacent l'objectif visant à éradiquer la maladie en Europe d'ici fin 2015. « Nous devons répondre de manière collective, sans délais, pour effacer les différences d'immunisation » a affirmé dans le communiqué Zsuzsanna Jakab, directrice régionale de l'OMS. Entre les lignes, l'Organisation dénonce le refus de certains parents de faire vacciner leurs enfants. Les opposants au vaccin accusent ce dernier d'entraîner des effets indésirables menaçant la santé des enfants, ce que l'OMS rejette fermement.

« Grâce à la vaccination anti-rougeoleuse, les décès par rougeole dans le monde ont chuté de 75% entre 2000 et 2013 », rappelle l'OMS, pour qui aucune donnée scientifique ne remet en cause l'innocuité du vaccin, le rapport bénéfices/risques étant largement favorable.

## ALIMENTATION : CONSEIL POUR MESURER SIMPLEMENT LES BONNES PROPORTIONS

Nous lisons, voyons, entendons partout qu'il ne faut pas dépasser certaines proportions d'aliments si l'on ne veut pas grossir. Mais ce n'est pas toujours si simple. Nous n'avons pas tous les ustensiles nécessaires pour pouvoir les mesurer. Dans ce cas comment réussir à obtenir les bonnes proportions ? Nous mangeons souvent plus que nous le croyons. Or, ces petits excès au quotidien font les gros kilos à la fin de l'année. Quand on sait que seulement 90 calories (= 1 pomme ou 1 yaourt) en plus par jour aboutissent à 5 kilos en trop à la fin de l'année, maîtriser les portions est la base. Mais comment faire ? Pour manger à la maison, soit vous avez l'œil, soit vous achetez du portionné déjà tout prêt. Soit vous pesez tout une fois pour toutes, pendant une semaine, et vous visualisez ainsi ce que représente un steak de 120 g ou 100 g de pommes de terre. Soit



vous utilisez des applications gratuites sur votre Smartphone pour visualiser les plats et mieux comprendre la taille de ce que vous avez par rapport à la taille préconisée. Soit vous utilisez cet outil de mesure efficace et simple : votre main.

1 portion correspond à...

- Légumes verts (salade, courgettes, épinards...) = 1 poing serré
- Fruits = 1 poing serré
- Poisson, viande, omelette... = 1 paume
- Légumes secs = 1 paume bien remplie, en largeur et en hauteur
- Pain, riz complet, pâtes complètes, céréales (muesli, flocons d'avoine) du petit déjeuner = 1 paume
- Produits laitiers légers et non sucrés (yaourt, fromage blanc, fromage frais) = 1 paume
- Avocat, purée d'amande, huile = 1 pouce

## GRIPPE : UNE SURMORTALITÉ IMPORTANTE CHEZ LES SENIORS

D'après l'Institut de veille sanitaire (InVS), l'épidémie de grippe amorcée en fin de saison a été observée depuis le début de l'année, particulièrement chez les seniors. Et la grippe n'est pas pour rien.

Traditionnellement, l'hiver est considéré comme la saison où l'on observe le plus de décès. Mais le début de l'hiver 2014-2015 a été particulièrement meurtrier, révèle l'Institut de veille sanitaire (InVS). Une hausse de la mortalité de 7% par rapport à la moyenne attendue a ainsi été mesurée, et concerne majoritairement les personnes âgées de plus de 65 ans. L'InVS relève ainsi autour de 3 500 décès au lieu des 3 000 attendus, une tendance observée dans de nombreux autres pays européens. Si le bulletin de l'InVS concernant la surveillance sanitaire de la mortalité ne liste pas les causes de ces nombreux décès, il est tout de même plus ou moins corrélé avec l'épidémie de grippe de cet hiver, la plus forte depuis 5 ans. La maladie, qui a touché 2,5 millions de personnes vient tout juste d'entamer une décade début février. Pour autant, son activité reste forte dans de nombreuses régions de l'Hexagone, notamment dans le Limousin (1 642 cas pour 100 000 habitants), dans la région Midi-Pyrénées (938 cas pour 100 000 habitants) et en Champagne-Ardenne (936 cas).

## Déjà 98 morts depuis le début de l'épidémie

Dans son tout dernier bilan épidémiologique au sujet de la grippe, l'InVS précise que les plus de 65 ans représentent près de la moitié (48%) des 970 cas graves de grippe admis en réanimation depuis le 1<sup>er</sup>

novembre 2014. « Le nombre d'hospitalisations augmente tousjours chez les personnes de 65 ans et plus alors qu'elle diminue dans les autres groupes d'âge », peut-on ainsi lire dans le bulletin. Depuis la reprise de la surveillance, 4 533 passages aux urgences pour grippe ont été recensés, et 98 personnes en sont décédées. Les cas les plus graves ont été majoritairement infectés par des virus H3N2, des souches mutées qui ont échappées au vaccin cette année.

Mais si l'on en croit le professeur François Briçaire, chef de service des maladies infectieuses de l'Hôpital de La Pléte Salpêtrière interrogé par Le Figaro, la grippe et toutes ses complications respiratoires et cardiaques pourraient entraîner entre 5 000 et 7 000 morts en tout et pour tout, contre les 100 à 1 000 décès «habituels». Qu'on se rassure, l'épidémie dont le pic a été atteint il y a huit à dix semaines est maintenant en déclin. Le nombre de nouveaux cas devrait donc lui aussi diminuer dans les prochains jours.

# ANÉVRISME DE L'AORTE ABDOMINALE : PEUT-ON LE DÉPISTER ?

*Les anévrismes de l'aorte abdominale sont la 3<sup>e</sup> cause de décès cardiovasculaire. En France, 6 000 personnes en meurent chaque année : un chiffre qui pourrait être divisé par deux si la maladie était dépistée à temps.*

La plupart des artères peuvent être le siège d'un anévrisme (une dilatation de la paroi). Lorsque cette dilatation touche l'aorte abdominale (le plus souvent entre les artères rénales et la bifurcation aortique, au niveau de l'abdomen) cela entraîne une augmentation de la fragilité de la paroi aortique au point de pouvoir se rompre et entraîner la mort.

## Principal facteur de risque : le tabac

En France, on estime que 6 000 personnes en décèdent chaque année. Les facteurs de risque sont multiples : avoir des antécédents familiaux d'anévrisme de l'aorte abdominale (AAA), avoir des troubles cardiovasculaires et notamment de l'athérosclérose ou de l'hypertension. Mais le principal facteur de risque est le tabagisme.

«La corrélation entre le tabagisme (actuel ou ancien) et la découverte d'un AAA est d'autant plus élevée que la durée du tabagisme ou la consommation (en nombre de cigarettes/jour) sont élevées» souligne la Haute autorité de santé (HAS). Cette dernière préconise donc aux médecins de proposer un dépistage aux hommes entre 65 et 75 ans fumeurs ou ayant été fumeurs ainsi qu'aux hommes entre 50 et 75 ans présentant des antécédents familiaux. Car en cas de rupture de l'aorte, le risque de décès est de 80%.

## Peu de symptômes avant-coureurs

Le dépistage est d'autant plus important que l'anévrisme de l'aorte abdominale évolue silen-



cieusement d'où le surnom que lui ont donné les Américains de «silent and instant killers». Il vise à détecter l'AAA, dans la population à risque, avant la rupture. Des études ont en effet montré que cela diminuait la mortalité d'origine aortique de 45%.

L'examen de dépistage et de confirmation diagnostique est l'échographie-doppler. Il s'agit d'un examen rapide, non invasif (donc bien toléré) et particulièrement performant. Il permet de mesurer le diamètre maximal de l'aorte, mais également de rechercher d'autres anévrismes

puvant être associés à l'anévrisme de l'aorte abdominale (AAA).

## Et en cas de dépistage positif ?

Si le dépistage montre une dilatation de l'artère aortique entre 30 et 50 mm, le médecin va proposer un suivi régulier afin de surveiller son évolution et son éventuelle croissance. Dans le même temps il va diminuer le risque en :

- proposant une aide au sevrage tabagique
- normalisant la tension arté-

rielle

- contrôlant le diabète et/ou le cholestérol
- stabilisant une éventuelle broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO)
- réduisant les surpoids.

En revanche, si le diamètre de l'artère dépasse les 50 mm, ou si sa croissance est supérieure à 10 mm par an, le médecin propose une prise en charge chirurgicale. Le choix du traitement (chirurgie ouverte ou endovasculaire) se fait alors en fonction de la taille et de la morphologie de l'anévrisme et des facteurs de risque du patient.

## RUPTURE D'ANÉVRISME : MANGER DES FRUITS DIMINUE LE RISQUE

Manger des fruits chaque jour serait bénéfique pour la santé, ou nous le dit assez. Mais on se doute moins qu'ils ont une incidence sur le risque de rupture d'anévrisme. L'anévrisme de l'aorte abdominale est une dilatation anormale de l'aorte qui augmente son risque de rupture. Dans 80 % des cas cette rupture est fatale.

Les chercheurs de l'Institut Karolinska de Stockholm et de l'université d'Uppsala ont testé les vertus des fruits sur plus de 80 000 adultes âgés de 46 à 84 ans. Cette étude de longue ha-

leine parue dans la revue scientifique *Circulation* a duré treize ans. Pendant toutes ces années, les scientifiques ont scruté à la loupe la consommation de fruits et de légumes des volontaires.

Les résultats confirment que plus on mange de fruits, plus le risque de rupture d'anévrisme diminue. Trois fruits par jour ont fait baisser le risque de 44% chez ceux qui ont suivi ce régime comparé aux personnes qui n'ont pas mangé plus de 5 fruits par semaine. La consommation de deux fruits par jour a

également eu un rôle positif en étant associé à une diminution du risque d'anévrisme de 25%.

## Tous les fruits se valent

Ce cercle vertueux s'est encore plus vérifié chez les hommes et précisément les hommes fumeurs, par ailleurs, une des catégories les plus exposées au risque de rupture d'anévrisme. Il n'empêche que «tout le monde devrait consommer quotidiennement la quantité de fruits et légumes recommandée, pas seulement

les fumeurs», précise le Dr Stackelberg, interrogé par Le Figaro.

Les hommes sont 13 fois plus touchés que les femmes par cette pathologie qui survient généralement après 65 ans. Et le tabac fait partie des facteurs de risque.

Les chercheurs pensent que la consommation de fruits, sans recommander certains fruits en particulier, aurait un impact positif sur la pression artérielle. Mais on dispose de peu d'explications. Les fruits ont encore d'autres secrets à révéler.

## MIGRATIONS: Réunion à Addis Abeba sur les procédures d'évacuation des migrants bloqués en Libye

L'Union africaine (UA) réunit lundi à Addis Abeba ses partenaires, Union européenne, Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) et Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour discuter des procédures d'évacuation de plusieurs milliers de migrants bloqués en Libye.

L'idée, indique-t-on auprès de l'UA, est d'installer une cellule opérationnelle, un cadre pratique, pour coordonner au mieux tous les efforts nécessaires à la prise en charge des migrants, et plus particulièrement à l'évacuation de 15 000 d'entre eux de Libye d'ici la fin du mois de décembre.

C'est le premier objectif que s'est fixé l'Union africaine qui espère avoir rapatrié tous ceux qui le souhaitent d'ici six mois.

Cette réunion de travail vise à mettre en oeuvre le plus rapidement possible un plan d'évacuation des migrants en collaboration avec l'OIM.

Mais pour cela, il faut le soutien financier des partenaires et la collaboration des Etats africains, qu'ils aient ou non des ressortissants bloqués en Libye.

Le Rwanda à titre d'exemple s'est dit prêt à accueillir ceux qui ne pourraient pas rentrer chez eux.

D'autres bonnes volontés sont attendues pour aider par exemple à identifier les migrants et fournir des documents de voyage à ceux qui n'en ont pas.

Mais aussi, par exemple, pour mettre en place des vols spéciaux en l'absence de ligne régulière desservant Tripoli, chaque vol nécessitant une autorisation d'atterrissage et des autorisations de survol.

Autant de points qui seront à l'ordre du jour ce lundi, avant d'être discutés dès la semaine prochaine à l'occasion d'une réunion des Etats membres de l'Union africaine.

Après la diffusion d'un reportage de la chaîne de télévision américaine CNN montrant des images assimilables à «un commerce d'esclaves» sur le territoire libyen, largement partagé sur les réseaux sociaux et provoquant une forte émotion et suscitant des réactions indignées en Afrique et à l'ONU, la Libye avait annoncé récemment avoir décidé d'ouvrir une enquête sur ces informations faisant état de cas d'exploitation de migrants près de Tripoli.

Amira al Fadil, l'envoyée de l'UA, a lors de son déplacement en Libye exprimé l'engagement «fort» de l'organisation panafricaine à travailler avec les autorités libyennes pour «diligenter immédiatement une enquête» et «en identifier les responsables et les traduire en justice», tandis que les autorités libyennes ont exprimé leur volonté et engagement à coopérer avec la Commission de l'Union africaine pour mener à bien le processus de rapatriement des migrants et trouver une solution à la crise.

Quelque 3.800 migrants africains en Libye doivent être rapatriés d'urgence, avait annoncé le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, lors de la conférence de presse finale du 5e Sommet UA-UE à Abidjan (Côte d'Ivoire), soulignant que le chiffre global de migrants en Libye se situait «entre 400.000 et 700.000».

L'Union africaine a dès lors dépêché sa Commissaire aux Affaires sociales en Libye, Amira El Fadil qui a rencontré les autorités, et visité un des centres de détention de migrants irréguliers de Tripoli.

«Quand j'ai visité le centre de détention de Tariq al-Matar qui est un des centres sous le contrôle des autorités il y avait beaucoup de détenus, plus de 3000 migrants, dans un même lieu.

Le rapatriement volontaire de tous les migrants bloqués en Libye pourrait prendre au total six mois, estime Amira El Fadil.

«C'est pour ça que nous avons besoin de soutenir le gouvernement libyen, d'identifier avec les pays d'origine la nationalité des migrants et leur fournir des documents de voyage...»

On doit travailler vite pour accélérer notre opération de rapatriement.

Notre priorité, c'est vraiment le rapatriement.

On doit évacuer ces migrants de Libye», a-t-elle expliqué.

L'Union africaine entend accélérer le processus, notamment en mobilisant ses Etats membres qui ont déjà fait des offres concrètes, poursuit la responsable de l'Union africaine.

Les Etats membres ont fait part de leur volonté lors du sommet d'Abidjan.

Tous ceux qui ont reçu des informations de l'OIM sur leurs ressortissants, ont dit qu'ils étaient prêts, qu'ils voulaient que ces gens rentrent chez eux.

## RENÉGOCIATION DES ACCORDS UE-MAROC: L'inclusion de toutes les parties est «importante» dans la perspective de la résolution du conflit du Sahara occidental

L'inclusion de toutes les parties dans le cadre des négociations actuelles sur la conclusion d'un accord additionnel à l'accord d'association UE-Maroc pour se conformer à l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) fait partie des discussions «importantes» dans la perspective de la résolution du conflit du Sahara occidental, a affirmé le ministre-président du gouvernement wallon, Willy Borsus.

«Les questions de l'inclusion de toutes les parties prenantes à l'accord font partie des discussions qui sont importantes également dans la perspective du processus en cours au niveau des Nations-unies afin de résoudre la question sahraouie», a-t-il souligné dans sa réponse à la députée wallonne, Zrihen Olga qui l'interpellait sur les négociations en cours entre la Commission européenne et le Maroc.

Selon le ministre-président de la Wallonie, la Commission européenne analyse aussi «avec attention» les différentes propositions afin de «déterminer si elles satisfont au prescrit de la CJUE».



«Elle est notamment attentive à l'identification des origines des produits, le contrôle dans le cadre de la coopération douanière et l'échange d'informations nécessaire», a-t-il ajouté, précisant que deux cycles de négociation ont eu lieu jusqu'à présent.

Le ministre wallon Borsus Willy a soutenu, dans ce contexte, que l'arrêt de la CJUE du 21 décembre 2016 précise «clairement» que les accords d'association et de libéralisation conclus entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental et que celui-ci dispose d'un statut «distinct et séparé».

«Cette décision s'est appuyée notamment sur le fait que lorsqu'un traité a vocation à s'appliquer non seulement au territoire souverain d'un Etat mais également au-delà, ce traité doit le prévoir expressément», a-t-il expliqué.

De plus, a-t-il poursuivi, «il est fait mention qu'il n'apparaissait pas dans le présent cas que le peuple du Sahara occidental ait consenti à ce que l'accord soit appliqué à ce territoire».

Il a jugé, à ce titre, l'arrêt de la Cour «tout-à-fait clair» sur la portée géographique de ce type d'accord avec le Maroc.

La CJUE doit également trancher dans une autre affaire concernant l'accord sur la pêche entre l'UE et le Maroc notamment sur l'inclusion des eaux au large de la côte du Sahara occidental.

«Cette réponse de la Cour sera essentielle pour l'application de cet accord sur la pêche qui doit être en phase avec les dispositions du droit international», a-t-il affirmé.

Dans sa question, la députée wallonne Zrihen Olga s'inquiétait des informations qui font état de

«stratagèmes» utilisés par la Commission européenne pour contourner l'arrêt de la Cour européenne de Justice et continuer, ainsi, à importer illégalement des biens issus du Sahara Occidental.

Elle s'est interrogée, à ce propos, sur la manière avec laquelle la Commission entend-elle inclure le Front Polisario dans les négociations et les dispositifs mis en place par l'UE afin de s'assurer que les produits issus du Sahara occidental ne soient pas exportés illégalement sur son territoire.

Cette députée wallonne a regretté qu'aucun des accords signés entre l'UE et le Maroc depuis 2000 n'exclue clairement le Sahara occidental de leur champ d'application.

«Le Sahara occidental est pourtant considéré par l'ONU comme + un territoire non autonome + dans le cadre d'un +conflit colonial non résolu+ puisque ce dernier a été annexé illégalement par le Maroc», a-t-elle souligné, dénonçant l'entente entre l'Europe et le Maroc pour exploiter illégalement les ressources naturelles du Sahara Occidental.

Elle a affirmé, dans ce contexte, que le Front Polisario est un mouvement indépendantiste dont la légitimité a été reconnue par l'ONU.

## RWANDA-UGANDA

### HRW accuse le président congolais d'avoir recruté d'ex-rebelles du M23 pour mater des manifestations

Human Right Watch a accusé le régime du président congolais Joseph Kabila d'avoir recruté d'ex-militiens du M23 pour réprimer les manifestations de décembre 2016 en République démocratique du Congo, une répression qui a fait des dizaines de morts.

«Des officiers supérieurs des forces de sécurité en République démocratique du Congo ont mobilisé plus de 200 anciens combattants rebelles du M23 venant des pays voisins», affirme HRW dans un rapport publié lundi.

Les 19-20 septembre 2016, puis les 19-20 décembre 2016, des Congolais ont manifesté pour demander au président Kabila de quitter le pouvoir à la fin de son deuxième et dernier mandat, intervenue le 20 décembre 2016 selon la Constitution.

Des dizaines de personnes -62, d'après le rapport de HRW- sont mortes dans la répression de ces manifestations.

Les miliciens du M23, qui ont rendu les armes en novembre 2013, avaient été actifs dans les régions du Kivu (est) où ils avaient notamment occupé Goma fin 2012.

«Des officiers supérieurs des forces de sécurité congolaises ont recruté des combattants du M23 dans

des camps militaires et de réfugiés en Ouganda et au Rwanda voisins», affirme HRW.

«Après avoir été transférés en RD Congo, les combattants du M23 ont été déployés dans la capitale, Kinshasa, ainsi qu'à Goma et à Lubumbashi. Les forces de sécurité leur ont donné des uniformes neufs et des armes et les ont intégrés dans la police, l'armée et la Garde républicaine, le détachement de la sécurité présidentielle», selon le groupe défense des droits de l'homme, témoins à l'appui.

«De nombreux combattants du M23 ont été déployés pour faire la guerre à ceux qui voulaient menacer le maintien au pouvoir de Kabila», a raconté un combattant du M23 à Human Rights Watch.

«Nous avons reçu l'ordre de tirer immédiatement à la moindre provocation des civils», a expliqué un autre.

«Les officiers congolais ont renvoyé les combattants du M23 recrutés en Ouganda et au Rwanda à la fin du mois de décembre 2016 et au début du mois de janvier 2017», selon HRW qui affirme que «beaucoup ont été à nouveau conduits en RD Congo entre mai et juillet et ont été envoyés à Kisangani (nord-est)». A la suite des

violences de septembre et décembre 2016, la majorité et l'opposition avaient conclu un accord sous l'égide de l'épiscopat le 31 décembre, qui prévoyait des élections au plus tard en décembre 2017.

La commission électorale a finalement annoncé le 5 novembre un calendrier qui reporte les élections présidentielles, législatives et locales au 23 décembre 2018.

Le Rassemblement de l'opposition, principale force politique anti-Kabila, rejette ce calendrier et demande une «transition sans Kabila» après le 31 décembre. Organisées à l'appel du Rassemblement de l'opposition contre le calendrier électoral, des manifestations les 30 novembre ont été systématiquement et immédiatement réprimées par les autorités qui les avaient interdites.

Bilan: un mort.

Le Rassemblement de l'opposition appelle à une nouvelle journée de manifestation le 19 décembre, un an après les violences de 2016.

«Les conclusions du rapport s'appuient sur plus de 120 entretiens», dont neuf avec des officiers des forces de sécurité congolaises «ainsi que 21 combattants et leaders politiques du M23», selon HRW.

## YÉMEN: Dégradation de la situation sécuritaire suite à l'implosion du camp des Houthis

La situation sécuritaire au Yémen s'est dégradée suite à l'implosion du camp des Houthis, qui contrôle Sanaa depuis plus de trois ans, et des combats entre ses deux composantes ayant fait des dizaines de morts depuis mercredi.

Des raids aériens ont secoué lundi la capitale Sanaa ciblant des zones proches de l'aéroport international et du ministère de l'Intérieur, tous deux sous le contrôle des Houthis, ont indiqué des habitants et une source aéroportuaire.

La coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite est la seule à mener des raids aériens au Yémen en soutien aux forces gouvernementales yéménites.

Le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi a quant à lui ordonné à ses troupes de reprendre le contrôle de la capitale Sanaa, au moment où les habitants de Sanaa étaient barricadés chez eux pour se protéger de nouveaux affrontements au sein du camp des Houthis, tandis que les deux factions rivales (les Houthis et les forces fidèles à l'ancien président Ali Abdallah Saleh) tentaient de renforcer leurs positions.

Des cadavres gisaient encore dans les rues, selon des témoins.

"Sanaa devient une ville fantôme (...), les gens sont enfermés", a dit un employé local de l'Organisation internationale des migrations (OIM).

La coalition militaire a mené des raids aériens à l'aube contre des positions des Houthis au sud de Sanaa.



Aussi, des habitants de différents quartiers ont dit s'être barricadés chez eux pour éviter tirs embusqués et bombardements, notamment autour des ministères et des bâtiments publics.

Le ministère de l'Éducation a suspendu les cours dimanche, début de la semaine scolaire, pour éviter aux élèves et enseignants d'être pris dans des combats.

"Profondément préoccupé" par la recrudescence des affrontements, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé dimanche "toutes les parties au conflit" à un cessez-le-feu en "cessant toute attaque dans les airs et au sol", selon un communiqué.

Samedi, l'ancien président yéménite Ali Abdallah Saleh a tendu la main au camp adverse (gouvernement) appuyé par l'Arabie saoudite, une démarche qualifiée de "grande trahison" par ses anciens alliés houthis. Dimanche, les forces loyales à M. Saleh ont bloqué

plusieurs rues du centre-ville et s'y sont déployées en nombre.

Elles ont tenté une nouvelle fois de prendre le contrôle du quartier d'Al-Jarraf, un bastion des Houthis, où ces derniers ont renforcé leurs positions.

Déjà maîtres du nord de la capitale, les Houthis ont eux tenté de pousser leur avantage dans le sud en procédant, selon des habitants cités par les médias, à un déploiement de troupes venues du nord du Yémen, leur bastion traditionnel.

Cette alliance rebelle s'opposait à l'actuel président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi dont les forces sont soutenues militairement par la coalition sous commandement saoudien depuis mars 2015.

**Une "amnistie générale" à tous ceux qui cessent de collaborer avec les Houthis**

Le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi offrira

prochainement une amnistie générale à tous ceux qui cessent de collaborer avec les Houthis, a annoncé lundi le Premier ministre Ahmed ben Dagher à la suite de la rupture du camp des Houthis à Sanaa.

Cette annonce est visiblement destinée à affaiblir les Houthis après la rupture de leur alliance avec les partisans de l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

L'ex-président Saleh, 75 ans, a lui proposé samedi à l'Arabie saoudite -- qui a lancé une intervention militaire contre les Houthis en soutien au gouvernement légitime yéménite en mars 2015 -- de "tourner la page".

Il a posé comme condition que le blocus imposé au Yémen soit levé par Ryadh.

L'Iran a dit regretter dimanche les combats ayant éclaté depuis mercredi entre factions rivales de la rébellion au Yémen et a appelé les protagonistes au "calme et à la retenue".

M. Ghassemi "a exprimé l'espoir que tous les groupes, partis et forces politiques et sociales yéménites préservent l'unité du front national contre l'agression en restant solidaires les uns des autres", selon le communiqué publié sur le site internet du ministère des Affaires étrangères.

La guerre au Yémen a fait plus de 8,750 morts depuis l'intervention de Ryadh et de ses alliés.

Sous pression de la rue -- dans le tumulte du dit Printemps arabe --, Ali Abdallah Saleh avait dû céder officiellement le pouvoir, après plus de 30 ans au pouvoir, à Abd Rabbo Mansour Hadi en février 2012.

## IRAN Le président iranien appelle à résoudre les contentieux régionaux par le dialogue



Le président iranien Hassan Rohani a déclaré dimanche que les pays de la région devaient tous prendre en compte les intérêts de leurs voisins, et résoudre leurs contentieux par le dialogue.

«Nous estimons que si un problème surgit dans la région, il peut être résolu par la négociation.

Nous n'avons pas besoin d'armes ou de l'intervention des puissances mondiales pour le résoudre», a affirmé M. Rohani, cité par Press TV.

Les différents Etats, groupes ethniques et cultures de la région doivent tous apprendre à reconnaître les intérêts des autres, a-t-il précisé.

Le président iranien a fait remarquer que les récentes victoires remportées contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) avait «ouvert une voie permettant au Moyen-Orient de dépasser les conflits». «Il n'y a d'autre voie que celle de la modération.

L'extrémisme et la violence, quels que soient leur appellation et le pays dans lequel ils se produisent, ne conduiront qu'à la destruction et à l'annihilation», a affirmé M. Rohani. La modération est le seul moyen pour la région de s'engager dans un dialogue constructif, basé sur le respect mutuel, a-t-il ajouté.

## REPRISE MARDI DES POURPARLERS INTERSYRIENS DE GENÈVE: Incertitude autour du retour de la délégation du gouvernement

Les pourparlers intersyriens de Genève vont reprendre mardi mais risquent de tourner court en raison des réserves émises par la délégation du gouvernement syrien quant à sa participation suite aux propos "provocateurs" de l'opposition qui pose comme préalable le départ du président Bachar al-Assad à l'entame de la transition politique en Syrie ravagée par près de 7 ans de guerre.

La huitième session des pourparlers sur la Syrie qui se poursuivra jusqu'à mi-décembre, devrait porter les jours prochains sur l'application de la résolution 2254 du Conseil de sécurité de décembre 2015.

Le texte prévoit notamment une transition sans que le départ de Bachar al-Assad soit un préalable, l'élaboration d'une nouvelle constitution, puis la tenue des élections sous contrôle des Nations unies.

"C'est à Damas de décider" si la délégation doit revenir mardi comme l'a proposé le médiateur de l'ONU pour la Syrie, a déclaré vendredi dernier Bachar Al-Jaafari, le négociateur en chef du gouvernement syrien.

M. Jaafari a critiqué l'opposition pour son "langage provocateur, irresponsable" au sujet du sort du président Bachar Al-Assad.

L'opposition a de nouveau réclamé publiquement le départ du chef de l'Etat syrien avant tout règlement politique du conflit.

"Le langage était provocateur, irresponsable politiquement parlant", a dit M. Jaafari, ajoutant que "tant que l'autre partie tiendra ce langage (...) il n'y aura aucun progrès".

"Ceux qui veulent imposer des conditions préalables ne sont pas réalistes.

Il y a une réalité politique sur le terrain, nous sommes le camp fort et notre armée gagne face aux terroristes", a



rappelé M. Jaafari, qui est l'ambassadeur de la Syrie à l'ONU à New York.

La délégation gouvernementale avait déjà exprimé son mécontentement en étant absente mardi au premier jour des pourparlers.

L'opposition, bien que se présentant pour la première fois à Genève au sein d'une seule et unique délégation, sans ses représentants les plus extrémistes, a de nouveau réclamé publiquement le départ du chef de l'Etat syrien avant tout règlement politique du conflit.

Les factions de l'opposition syrienne ont tenu une réunion à Ryadh entre le 22 et 24 novembre pour former une délégation conjointe pour reprendre les négociations directes à Genève.

A la fin de la réunion, l'opposition a fait une déclaration finale contenant des "conditions préalables qui ne faisaient pas l'unanimité et contredisant même la lettre et l'esprit

de la résolution 2254", selon le gouvernement syrien. En effet, l'opposition continue de réclamer le départ d'al-Assad condition formulée depuis le début du conflit il y a bientôt 7 ans.

Damas souhaite que les opposants renoncent à leur exigence et acceptent le principe d'une transition pilotée par le président jusqu'à la tenue de nouvelles élections.

Aussi, comme l'a indiqué un proche conseiller de Bachar al-Assad, les discussions de Genève ne pourraient aboutir que si les factions armées de l'opposition acceptaient de déposer les armes.

Le médiateur de l'ONU, Staffan de Mistura, espère faire endosser rapidement aux deux parties "douze principes centraux". "Ils sont essentiels par ce qu'ils renvoient à ce que pourrait être une vision partagée du genre de Syrie ou les Syriens voudraient vivre" a expliqué M. de Mistura.

Il s'agit de notions très génériques (intégrité nationale, souveraineté, égalité hommes femmes, respect de toutes les religions, multiethnicité).

Staffan de Mistura avait en septembre appelé l'opposition à être "assez réaliste pour réaliser qu'elle n'a pas gagné la guerre".

Et mercredi, il a demandé aux deux délégations de s'abstenir de faire des déclarations visant à "délégitimer" l'autre partie. M. De Mistura a organisé sept cycles de pourparlers depuis 2016, sans obtenir de résultats.

Le conflit en Syrie, qui dure depuis plus de six ans, a fait plus de 340.000 morts et des millions de déplacés et de réfugiés.

D'après l'ONU, il faudra au moins 250 milliards de dollars pour reconstruire la Syrie.

# Un ouvrage biographique retrace le prodigieux destin de Mohamed Tahar Fergani, boxeur et brodeur devenu le rossignol de Cirta

Pour son premier anniversaire post-mortem, le défunt Mohamed Tahar Fergani sera immortalisé dans un ouvrage retraçant son génie inégalé dans l'improvisation et dont le timbre de voix, alliant chaleur et puissance, finira par impressionner son auditoire le hissant au panthéon du patrimoine culturel national.

Doté d'une voix singulière et d'une aura de dimension internationale, le rossignol de Constantine aura marqué plusieurs générations de par son répertoire musical riche et authentique, mais aussi par un parcours atypique qui l'avait conduit à faire différentes activités, dont la broderie et la boxe.

Conférant une empreinte indélébile au malouf, il est ainsi devenu un artiste inégalable au destin indissociable de la ville du vieux rocher, celle-là même qui l'a vu naître et croire sa passion pour la musique.

C'est ce prodigieux destin qu'a entrepris de consigner Hichem Benderbal, musicien, biographe et proche de Mohamed Tahar Fergani, lorsqu'il s'est attelé, confié à l'APS, à rédiger la biographie du regretté, «entamée à la demande du cheikh de son vivant». Affirmant que son ouvrage est actuellement achevé, M. Benderbal a précisé



qu'il le présentera prochainement au ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, qui a donné son «accord de principe» pour prendre en charge l'édition de la biographie du défunt Fergani dans la catégorie des beaux livres. Se décrivant comme un féru de musique et d'histoire, l'auteur a procédé à de nombreuses recherches et recueilli pendant dix ans les témoignages de Mohamed Tahar Fergani, de sa famille et de ses proches pour retracer le long parcours de l'artiste, mais aussi l'œuvre d'un homme à l'existence féconde, ponctuée de rencontres enrichissantes. Selon l'auteur de cet ouvrage biographique illustré qui se déclinera sur environ 300 pages, ce livre ne

constitue pas seulement un témoignage de la vie de Fergani, mais également le reflet de la mémoire de l'antique Cirta et de son histoire.

«C'est un livre dédié à cet imminent personnage, mais retraçant également, en parallèle, l'histoire de Constantine, les lieux ainsi que les événements qui ont jalonné la vie de Fergani», confie M. Benderbal qui avoue avoir écrit cette biographie «avec les tripes».

**Fergani n'était pas seulement une voix**

Ayant nécessité une décennie de recherches et de documentation, cet ouvrage rappelle égale-

ment, poursuit son auteur, que Mohamed Tahar Fergani, cet artiste d'exception, n'était pas seulement une voix, mais aussi un père affectueux adulé par ses enfants et sa famille, ayant d'autres centres d'intérêt en dehors de la musique.

A ce titre, M. Benderbal a fait remarquer que le maître du malouf avait dans sa jeunesse pratiqué la boxe et qu'il possédait même un «bon crochet de gauche». Visiblement ému en évoquant le cheikh, ce biographe n'a pas manqué de relater les débuts de son «apprentissage artistique» dans le milieu familial où l'apport de son père, Hamou Fergani, ainsi que l'influence de maîtres de l'époque, ont grandement contribué à cultiver le don qui sommeillait en lui.

Parallèlement à son engouement pour la musique, l'auteur a également évoqué l'apprentissage de Fergani de la broderie traditionnelle constantinoise, un autre métier familial, auprès de son frère Abdelkrim «avant de se consacrer définitivement à la musique dans les années 1940». Selon M. Benderbal, Mohamed Tahar Fergani a été, à ses débuts, séduit et influencé par des artistes arabes de renommée mondiale comme Oum keltoum, Mohamed Abdelouahab, Ismahane et Farid El Atrache notamment, «au point de reprendre

leurs chansons». Tel un voyage dans le temps, sa biographie lève le voile, en outre, sur son combat pour «la sauvegarde et la promotion du patrimoine, dont il deviendra un acteur incontournable et une référence en la matière», et revient sur la naissance de sa maison d'édition Savt el Menyar qui existe à ce jour, selon M. Benderbal, et qui a, à son actif, des centaines de disques mythiques. Parmi les étapes importantes du parcours artistique du maestro du malouf, égrenées dans ce livre, l'auteur rappelle la création et le parrainage, durant les années 1980, de l'association «El Fergania», dédiée à la formation des jeunes et qu'il a fondée en hommage à son défunt père. Autre facette de la vie du regretté Fergani, ce pèlerinage aux lieux Saints de l'Islam, en Arabie Saoudite, et son voyage à El Qods en 1967, déplacements effectués en voiture et ce, avant la guerre des six jours, raconte encore l'auteur de sa biographie.

Enfin, M. Benderbal est revenu sur la carrière internationale du rossignol de Constantine qui s'est illustré, à de multiples occasions, en interprétant dans différentes manifestations ses plus belles chansons comme Dhalma et El Boughi, pour ne citer que celles-ci, et reçu plusieurs distinctions, en reconnaissance de son immense talent.

## Un musée dédié à Mohamed-Tahar Fergani, hommage à un grand artiste à l'empreinte indélébile

En hommage au grand artiste Mohamed-Tahar Fergani (1928-2016) et maître incontestable du malouf, musique savante algérienne authentique, un musée permanent a été dressé au palais de la Culture "Mohamed Laïd Al Khalifa", en plein cœur de la ville de Constantine, à la veille du premier anniversaire de sa disparition, le 7 décembre prochain.

Si la voix de ce grand chanteur s'est tue, ce musée ouvert au second étage du palais de la Culture demeure un espace dédié notamment aux mélomanes désireux d'écouter le chant et musique du grand maître, a déclaré le directeur local de la culture, Aribi Zitouni, pour qui cet espace est le "noyau du musée", enrichi grâce aux contributions des proches de l'artiste et de tous les mélomanes qui ont adoré son art.

Ce sera là, a-t-il ajouté, une sorte de "renvoi d'ascenseur" pour un artiste qui, de son vivant, a étoffé la musique algérienne et dont le nom était demeuré attaché à celui de Constantine au point de faire parfois de l'ombre à ses superbes et multiples ponts. Mohamed-Tahar Fergani, qui fut durant sept décennies, le maître qui avait assis les bases de la musique authentique constantinoise et en fut le porte-drapeau à travers le pays et dans le



monde, "mérite un tel espace", a déclaré à L'ÉAPS M. Zitouni.

"Les divers pavillons du musée constituent un mémorial au sein duquel les fans de cet artiste en évoqueront le souvenir à chaque fois qu'ils en ressentent la nostalgie", a-t-il poursuivi. Et de relever : "Tout le contenu exposé dans le musée incluant plusieurs dizaines de photographies de l'artiste avec de hauts responsables et célébrités, des attestations et des instruments de musique, a été offert par la famille Fergani et permet de faire le survol de la carrière artistique du hadj Mohamed Tahar Fergani".

Un stand d'honneur est réservé au célèbre violon, dont se séparait que rarement hadj Fergani et qu'il

avait offert à son petit-fils Adlane, artiste épris de malouf ainsi qu'il a la médaille de l'ordre de mérite national "Achir" décerné à l'artiste par le président de la République Abdelaziz Bouteflika et à la lettre de condoléance adressé par le chef de l'État à sa famille. Des contacts sont en cours avec l'Office national des droits de l'auteur et droits voisins pour enrichir cet espace à travers la présentation de disques et d'enregistrements rares du défunt artiste, a assuré M. Zitouni. Hadj Mohamed Tahar Fergani, de son vrai nom Regani, né le 9 mai 1928 à Constantine, avait débuté sa carrière artistique à 18 ans. Il est décédé le 7 décembre 2016 dans un hôpital à Paris (France) à l'âge de 88 ans.

## Publicité

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE  
DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

## MÉDÉA

# Mihoubi donne le coup d'envoi de la 11<sup>e</sup> édition du festival national de théâtre comique

Le ministre de la Culture, **Azzeddine Mihoubi**, a donné, dimanche soir à Médéa, le coup d'envoi de la 11<sup>e</sup> édition du festival national de théâtre comique, en présence de comédiens et d'artistes, ainsi qu'une foule nombreuse venue assister à cet événement.

Le ministre a appelé, à l'ouverture de cette manifestation culturelle, à l'émergence d'un théâtre purement algérien qui puise sa source dans le patrimoine local et soit le reflet de l'histoire de ce pays et des aspirations et des attentes du public, invitant, à cet égard, les hommes de théâtre à s'éloigner autant que faire ce peut de l'adaptation et de l'approximation dans la réalisation des œuvres théâtrales. «Nous aspirons à un théâtre de bonne qualité, inspiré de notre culture et de notre riche patrimoine, un théâtre en mesure de capter le public et l'inciter à y revenir», a expliqué le ministre devant l'assistance, estimant impératif



pour les gens du théâtre de «passer à une autre étape où le comédien ne doit plus être un simple fonctionnaire, mais un artiste entreprenant, dynamique et capable d'évoluer sur n'importe quelle scène».

Le mode d'organisation, de fonctionnement et de gestion des théâtres nationaux sera revu de façon à leur procurer plus d'efficacité et leur garantir une pérennité, a déclaré Azzeddine Mihoubi lors de son allocution d'ouverture, précisant que le souci majeur de son département est «d'éviter à nos théâtres de se transformer en

administration, alors qu'ils ont pour vocation la création artistique et la détente du public», a-t-il fait remarquer.

Les comédiens et les associations activant dans le domaine culturel «doivent s'impliquer dans le fonctionnement des espaces culturels fin de leur redonner une nouvelle vie. Ils doivent être des partenaires positifs et non pas un fardeau sur le secteur», a-t-il martelé.

Le ministre de la Culture a plaidé, en outre, pour une large participation du mouvement associatif dans le fait culturel et l'ouverture du secteur à l'en-

semble de la société, soulignant que «la création culturelle ne peut être l'émanation de l'administration, mais doit être le fruit d'efforts créatifs qui puise sa source au sein de la société, ses aspirations, ses attentes et ses projections.»

M. Mihoubi a honoré, par ailleurs, plusieurs artistes et comédiens qui ont contribué, chacun dans son domaine, à la promotion de la culture algérienne, parmi lesquels, la comédienne Nidal, Ayoub Amriche, Abderrahmane Robei, connu sous le nom artistique de Bouchakhoukha, Zoubir Gurnina, ainsi que la journaliste Fatima Ould Khessal. Six pièces théâtrales sont en compétition pour décrocher la Grappe d'Or, ultime distinction de ce festival, qui s'étalera jusqu'au 9 du mois courant.

Il s'agit des pièces «Istidrak el-Harraga», «Ed-dhif», «Birate khrabite», «Fen El-komidia», «Carte Postale» et «107», dont le premier test devant le public est programmé, à partir de lundi, sur la scène de spectacle de la maison de la culture Hassane el-Hassani.

## DROITS D'AUTEUR:

## L'Algérie tend à s'adapter aux développements technologiques et numériques

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a déclaré dimanche que dans le domaine des droits d'auteur, l'Algérie dispose d'assez d'expérience et œuvre actuellement à «s'adapter» aux développements technologiques et numériques à travers une législation garantissant les droits de ses auteurs. Intervenant à l'ouverture d'un colloque international sur les droits d'auteur à l'ère du numérique, le ministre a indiqué que son secteur oeuvrait à «garantir un climat juridique et technique adéquat» permettant l'utilisation des données numé-

riques mais en préservant les droits des créateurs, affirmant que l'objectif majeur étant «l'encouragement» et non «la limitation» de l'innovation et de la création. Le débat sur la question des droits d'auteur en Algérie s'articule sur deux impératifs à savoir «faciliter un large accès» aux contenus culturels et artistiques et promulguer des textes de loi «souples», favorisant l'encouragement et le développement de la création, a-t-il ajouté. Soulignant l'existence de deux approches en matière de droits d'auteur, l'une anglo-saxonne, beaucoup plus «éco-

nomique», prônant la démocratisation de ces droits et leur libre accès et l'autre «morale» défendant la protection des droits d'auteur peu importe le niveau du développement technologique, le ministre a expliqué que l'Algérie recherche «un équilibre juridique, social et culturel» pour leur adaptation aux mutations que connaît ce domaine. Organisé par le «Laboratoire de recherche sur la propriété intellectuelle» de l'Université Alger 1, cette rencontre d'une journée a enregistré la participation de spécialistes nationaux et européens.

## TINDOUF

## Les bibliothèques modernes en quête de mécanismes pour la préservation des manuscrits

Les participants à une rencontre sur «Les bibliothèques algériennes et leur rôle dans la préservation des manuscrits», ouverte dimanche à Tindouf, ont estimé que les bibliothèques modernes demeurent en quête de nouveaux mécanismes pour la préservation de ce patrimoine historique.

Le président du laboratoire des manuscrits algériens en Afrique, installé à l'université d'Adrar, Pr. Ahmed Djaâfri a mis en exergue la réussite des anciennes Khizanate des zaouïas et écoles coraniques dans la préservation des manuscrits.

«Les bibliothèques modernes demeurent encore en quête de nouveaux outils à même de leur permettre de conserver le manuscrit», a indiqué l'intervenant, avant d'appeler à la nécessaire réflexion sur des mécanismes modernes appropriés, en coordination avec les Khizanate, en matière de protection de ce legs culturel, pan de l'identité nationale.

«Le manuscrit requiert une intervention urgente pour sa préservation, même dans les zaouïas et les Khizanate de particuliers», a-t-il souligné en appelant à les numériser en vue de les mettre à la disposition des chercheurs et des personnes intéressées, au niveau des bibliothèques et des universités.

MM. Reguig Kada (université de Mascara) et Maherzi Abderrahmane (Université d'Adrar) ont, pour leur part, évoqué le riche patrimoine de manuscrits que renferme l'Algérie, du fait de l'existence de zaouïas à travers les différentes régions du pays, prouvant, ainsi, son importante contribution au développement de la civilisation musulmane. Les travaux de cette rencontre, qu'abrite deux jours durant la bibliothèque principale publique «Abou El-Kacem Saâdallah» de Tindouf, est organisée en coordination avec le laboratoire des manuscrits en Afrique de l'université d'Adrar.

## ALGER

## Un grand orchestre et des vedettes françaises au concert d'Idir en janvier

Le chanteur Idir sera accompagné d'un grand orchestre et de vedettes de la chanson française lors de son concert prévu à Alger les 4 et 5 janvier 2018, indique dimanche l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda). Trente musiciens et un groupe de choristes accompagneront Idir pour ce concert qui signe le retour de l'icône de la chanson algé-

rienne d'expression kabyle après 40 ans d'absence de la scène artistique algérienne. Gérard Lenorman et Maxime Le Forestier, entre autres grands noms populaires de la chanson française qui figurent à son album «Ici et ailleurs», partageront la scène avec Idir, indique un communiqué de l'office. Ce concert-événement, placé sous le signe des «retrouvailles», est pro-

grammé à l'occasion de «Yennayer» -le nouvel amazigh célébré le 12 janvier de chaque année- à la coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

La dernière apparition de Idir sur la scène algérienne remonte à 1979. Un coffret CD édité par l'Onda et regroupant toutes ses chansons devra être révélé à l'occasion du concert.

## 8E FICA:

## Le documentaire «Tes cheveux démêlés cachent une guerre de sept ans» projeté à Alger



Le long métrage documentaire «Tes cheveux démêlés cachent une guerre de sept ans», dédié aux témoignages de trois femmes militantes et combattantes de la cause algérienne, avec un focus particulier sur le parcours de Evelyne Safir Lavalette (1927-2014) a été présenté, dimanche à Alger, par sa réalisatrice Fatima Sissani. D'une durée de 76mn, cette œuvre a été projetée en compétition documentaire du 8e Festival international du film d'Alger (Fica) dédié au film engagé qui se poursuit depuis vendredi.

Ce documentaire élaboré initialement sur le parcours de Evelyne Safir Lavalette retrace le parcours de cette militante depuis son adhésion en 1951 à l'Association de la jeunesse algérienne pour l'action social (Ajaas), qui a rassemblé des algériens, des pieds noirs et des européens de différentes origines religieuses pour aider à l'éducation et l'amélioration des conditions sociales des jeunes algériens.

Le documentaire revient brièvement sur son travail d'agent de liaison du Front de libération nationale (FLN), sa participation au premier numéro du journal El Moudjahid, ou encore son rôle dans l'acheminement de matériel et de courrier ou l'hébergement de plusieurs leaders de la guerre de libération nationale.

Le film étant axé sur l'engagement et le sacrifice, Evelyne Safir Lavalette raconte assez longuement sa vie dans les prisons d'Oran, Chlef puis Alger depuis son arrestation en novembre 1956 où elle a été torturée et persécutée mais a également connu des camarades de cellules qui partageaient la même détermination et militaient pour la même cause même si elles ont été bannies de leurs communautés. Par la suite la réalisatrice juxtapose une succession de témoignage recueillis auprès d'Alice Cherkh et de Zoulikha Bekadour pour appuyer sa recherche d'un engagement à contrecourant de la pensée dominante dans les milieux européens colonialistes ou algériens conservateurs.

Les trois femmes évoquent également face à la caméra leurs différentes positions au lendemain de l'indépendance, une période qui a vu Evelyne Safir Lavalette intégrer la première assemblée nationale et participer à la mise en place du système éducatif, Alice Cherkh reparti en France et Zoulikha Bekadour se «retirer du monde politique en raison des luttes pour le pouvoir». Inauguré vendredi, le 8e Fica se poursuit jusqu'au 8 décembre à la salle El Mouggar avec au programme des documentaires comme «Kemtijyu Cheikh Anta» du Franco-sénégalais Ousmane William Mbaye, «Vivre avec son œil» de la Française Naïs Van Laer ou encore «Maman colonelle» du Congolais Dieudonné Hamadi. Toutes les œuvres projetées sont re-diffusées le lendemain à la salle de la cinémathèque d'Alger.



Grille géante n°438

coubutes contre toute attente	tassera rire avec mépris	grossi- font quenotte	paqaié	fragment trans- percer	bride humides	paus
polir débau- cheraient			gardien du milieu amour de Tristan			nébu- leuse
démarrés			récite chaste prêtresse		habitudes chétive	
aboutit		fera connaître noueras				vélocité de navire
voisin de l'équerre	faire l'éloge che- wronnés			vertueu- se note	support de quille resta ouvert	
enserrés				partisans		
petit saule	enfile indices de foie malade		cylindre de treuil cours mi- nuscule			
		raison- nante rageras			timon de charrue marque d'infinif	
idiotie	escroc elles font la peau lisse		problème de merlar pares- seux		repère de naviga- teur	célébra
flauto- sité		à lui genre de bolet	s'éter- nise habili- terait			compré- hensible
indication				orifice du corps écriture rapide		
frustrée			double crochet		tantale au labo accord ancien	
courte distance		avance militaire éruca- tion	abima	perfo- ration com- prima		râpées
salut à l'italienne	se rend compte capable		signal d'alarme porteur de blason		vraiment pas cuit monnaie récente	en les dément
se décide possé- dent		limpide	renforce la toile article défini		fonction	
doté d'un genre			dessinés sur la peau			

Solution

C'est arrivé un 5 décembre

**Sudoku n°1737**

3	1	6	7	5	4	2	8	9
2	4	5	1	8	9	7	3	6
7	9	8	6	2	3	1	5	4
1	6	7	5	4	2	8	9	3
8	5	9	3	6	1	4	2	7
4	2	3	8	9	7	5	6	1
9	3	2	4	1	5	6	7	8
5	8	1	9	7	6	3	4	2
6	7	4	2	3	8	9	1	5
8	6	7	3	4	9	2	1	5
1	2	9	5	8	7	4	6	3
5	3	4	2	1	6	8	9	7
3	4	9	7	8	1	2	5	6
5	6	8	4	3	2	7	9	1
1	7	2	5	9	6	4	8	3
7	8	3	6	5	9	1	4	2
4	2	5	1	7	3	9	6	8
9	1	6	8	2	4	3	7	5
2	9	7	3	6	8	5	1	4
6	3	1	9	4	5	8	2	7
8	5	4	2	1	7	6	3	9

Mots Croisés n°1737

GRASSOUILLET  
 LOCATIVE■ESE  
 AGIS■SUNNITE  
 SUD■PILA■TR■  
 ■EEE■VA■AMAS  
 E■SUEE■ERODE  
 TI■BASER■TER  
 ENCAN■DEFI■V  
 ■DIGERE■VII  
 REVES■NIL■OC  
 AXE■D■LIANE  
 TETERELLE■SS

Grille géante n°437

■	E	■	G	■	L	■	C	■	T	■	E
■	S	■	P	■	E	■	C	■	T	■	A
■	E	■	C	■	H	■	E	■	L	■	O
■	A	■	R	■	R	■	E	■	T	■	E
■	D	■	A	■	N	■	T	■	O	■	T
■	L	■	U	■	S	■	I	■	T	■	A
■	M	■	E	■	L	■	S	■	Q	■	U
■	R	■	E	■	E	■	L	■	S	■	M
■	N	■	E	■	T	■	R	■	I	■	E
■	E	■	T	■	I	■	R	■	E	■	E
■	M	■	A	■	R	■	I	■	E	■	E
■	C	■	A	■	P	■	A	■	N	■	E
■	M	■	P	■	A	■	R	■	I	■	S
■	P	■	A	■	R	■	I	■	S	■	A
■	B	■	E	■	R	■	P	■	A	■	R
■	V	■	I	■	S	■	A	■	G	■	E
■	L	■	S	■	O	■	T	■	P	■	R
■	M	■	I	■	T	■	R	■	A	■	G
■	T	■	A	■	V	■	E	■	L	■	E
■	P	■	E	■	T	■	I	■	T	■	E
■	S	■	E	■	N	■	S	■	L	■	E

1997 : Les représentants de cent cinquante-quatre pays signent à Ottawa le traité d'interdiction des mines terrestres, mines antipersonnel (les États-Unis, la Chine et la Russie ne signent pas ce traité); il entrera en vigueur le 1er mars 1999.  
 1997 : Après les Philippines, la Thaïlande, l'Indonésie et la Corée du Sud obtiennent du FMI un prêt de cinquante-cinq milliards de dollars.  
 2004 : La Cour suprême ukrainienne invalide le second tour de l'élection présidentielle du 21 novembre et ordonne la tenue d'un nouveau second tour au plus tard le 26 décembre.  
 Célébrations :  
 - Journée internationale des personnes handicapées.  
 - Journée internationale de la langue basque.  
 - Journée panaméricaine des médecins.  
 - Inde : Jour des avocats, en l'honneur de Rajendra Prasad, premier président du pays et éminent juriste.

## TENNIS

TOURNOI PRO-FÉMININ DE NULES - QUALIFICATIONS : L'ALGÉRIENNE INÈS Ibbou qualifiée au 3<sup>e</sup> tour

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a décroché dimanche soir son billet pour le troisième et dernier tour qualificatif pour le tableau final du tournoi international de Nules, organisé du 4 au 10 décembre en Espagne, après sa victoire par deux sets à zéro contre la Chinoise Jiayun Zhu.

La championne d'Afrique de 2015 a été exemptée du premier tour et elle n'a pas fait dans le détail lors de son entrée en lice, puisqu'elle a littéralement balayé la Chinoise (6-1, 6-0).

Au prochain tour, prévu lundi après-midi, Ibbou sera opposée à la Grecque Despina Papamichail, qui comme elle avait remporté une victoire expéditive au tour précédent, en atomisant la Russe Darya Mukhina (6-0, 6-1). Ibbou (18 ans) est classée tête de série N 10 dans ce tournoi, mais son dernier match pour intégrer le tableau final s'annonce très difficile, car la Grecque n'est autre que la tête de série N 2. Dotée d'un prize-money de 25.000 USD, la compétition se déroule sur des courts en terre battue du club S.C.U.D.E Nules et elle a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment la Néerlandaise Bibiane Schoofs (204<sup>e</sup> mondiale), la Norvégienne Ulrikke Elkneri (219<sup>e</sup> mondiale) et l'Espagnole Sivia Soler-Espinosa (222<sup>e</sup> mondiale).

## TOURNOI ITF JUNIORS DE SAINT-GRÉGOIRE : L'Algérienne Boukholda débute contre une Française

La joueuse de tennis algérienne Houria Boukholda sera opposée lundi après-midi à la Française Léa Ricomet, au premier tour du tableau final du tournoi international-juniors de Saint-Grégoire, organisé du 4 au 9 décembre dans le nord de la France, suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs.

La jeune algérienne a directement intégré le tableau final, alors que Ricomet est issue des qualifications, où elle a dû se défaire de trois de ses compatriotes, en l'occurrence Léa Falentin (6-1, 7-6 (4), 6-4, puis Loan Monnet 6-3, 7-5, et enfin Jade Marie 6-2, 6-0, pour atteindre le tableau final. De grade 5, cette compétition se déroule en salle, sur les courts en surface rapide du Tennis Club de Saint-Grégoire (Bretagne). Elle a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment les Néerlandaises Margriet Timmermans et Kim Hanf, respectivement 509<sup>e</sup> et 659<sup>e</sup>. Boukholda, quant à elle pointe actuellement au 1111<sup>e</sup> rang mondial.

## JUDO :

## Coup d'envoi du championnat d'Algérie militaire inter écoles à Zéralda (Alger)

Le championnat d'Algérie militaire de judo inter écoles (4-6 décembre) a débuté lundi à l'École supérieure de la Gendarmerie nationale à Zéralda (Ouest d'Alger) avec la participation de 12 équipes.

Les premiers combats comptant pour les éliminatoires par équipes ont été disputés juste après la cérémonie d'ouverture officielle. Chaque équipe a le droit d'engager sept athlètes masculins et autant chez les dames. «C'est avec un grand honneur que notre école abrite cette compétition sportive militaire. En dehors des résultats obtenus, nous souhaitons que ce championnat consolidera da-

vantage les liens entre les sportifs militaires», a déclaré le directeur de l'École supérieure de la Gendarmerie nationale, le Général Rabah Riahi, dans son allocution d'ouverture. Selon le programme communiqué par les organisateurs, la journée de lundi a été réservée aux éliminatoires par équipes, alors que les combats en individuels se dérouleront mardi. Les finales messieurs et dames sont prévues mercredi à partir de 09h00, suivies de la cérémonie de clôture. Prenant part à ce championnat : l'Académie militaire de Cherchell (AMC), l'École supérieure de la Gendarmerie nationale (ESGN), l'École supérieure navale (ESN), l'École



supérieure de l'administration militaire (ESAM), l'École supérieure de transmission (EST), l'École supérieure des troupes spéciales (ESTS), l'École supérieure des armées blindées (ESAB), l'École des sous-officiers de l'intendance

(ESOI), l'École nationale de la santé militaire (ENSM), l'École nationale préparatoire aux études d'ingénieur (ENPED), l'École d'application des services de la santé militaire (EASSM) et l'École technique d'intendant (ETI).

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE HANDI-BASKET (1<sup>RE</sup> JOURNÉE) :

### Bon début des favoris



Les clubs de Nour M'sila, Nour Hammadi et l'IR Boufarik, favoris pour le titre, ont bien entamé le Championnat d'Algérie de handi-basket, dont le coup d'envoi a été donné durant le week-end à l'occasion du déroulement de la première journée. En battant très facilement l'IB Khemis El-Khechna (90-22), Nour Hammadi, finaliste malheureux de la dernière coupe d'Algérie devant l'IR Boufarik, a affiché son ambition de jouer les premiers rôles en championnat et pourquoi pas remporter son premier titre. Le club veut assurer une place au tournoi play-off (pour le titre), en récoltant le maximum de points. De son côté, l'IR Boufarik, détenteur de la coupe d'Algérie et vice-champion la saison écoulée, n'a laissé également aucune chance au promu, l'ASW Béjaïa, battu par 40 points d'écart (63-23). De même que le champion d'Algérie en titre, Nour M'sila, vainqueur de l'autre promu, le C Bordj Bou Arréridj (73-11), et qui compte jouer sur tous les fronts cette saison. Selon le programme arrêté pour le championnat d'Algérie handi-basket, les tournois des premiers tours prendront fin en avril avec le déroulement des matchs de la 18<sup>e</sup> et dernière journée, prévus sur deux week-ends (6-7 et 13-14) qui désigneront les qualifiés aux play-offs et ceux qui joueront le maintien (play-down).

#### Résultats des rencontres:

Nour M'sila - CBB Arréridj	73-11
IR Boufarik - ASW Béjaïa	63-23
Nour Hammadi - IBK El-Khechna	90-22
FC Boufarik - HM El-Eulma	70-20
CRH El-Harrach - MC Hessasna	(non joué).

## RAFLE / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (3<sup>E</sup> TOUR) : 105 athlètes en compétition les 8-9 décembre à Mostaganem



Cent-cinq (105) athlètes, répartis en 35 triplettes seront engagés dans le troisième tour du Championnat national (messieurs/dames) de raflé, prévu les 8-9 décembre 2017 à la salle omnisports de Kherrouba (Mostaganem), a appris l'APS lundi auprès des organisateurs. "Il y aura 18 triplettes chez les messieurs et 17 autres chez les dames" a précisé dans un communiqué la Fédération algérienne de raflé et billard, coorganisatrice de cet événement avec la Ligue de Mostaganem. Avec douze triplettes (6 messieurs et 6 dames), la Ligue d'Alger est la mieux représentée dans ce Championnat, au moment où d'autres

participants n'ont engagé qu'une seule triplette chez les messieurs, notamment la Ligue de Chlef, et son homologue de Sidi Bel-Abbès. Au total, onze wilayas sont représentées dans cette compétition, à savoir : Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Alger, Blida, Béjaïa, Batna, Chlef, Touggourt, Sétif, Biskra et Oran. Les différentes délégations seront accueillies jeudi, à partir de 16h00, alors que le tirage au sort est prévu le soir-même, vers 20h00, et encore précisé la Fédération. La compétition s'achèvera samedi, avec la remise des trophées aux lauréats, et qui se fera vers 17h30.

## HANDBALL / CAN-2018 (PRÉPARATION) :

### L'équipe nationale en stage à Alger jusqu'au 14 décembre

La sélection algérienne de handball (seniors messieurs) a entamé dimanche à Alger un stage de préparation en vue du 23<sup>e</sup> Championnat d'Afrique des nations CAN-2018 (17-27 janvier) au Gabon. Pour ce stage qui s'étalera jusqu'au 14 décembre, le nouveau staff technique composé de Sofiane Hiuani et Mohamed Seghir Zinedine a fait appel à 23 joueurs dont huit du GS Pétroliers, six du CR Bordj Bou Arréridj et quatre du CRB Baraki. Les entraînements auront lieu à la salle Hassan-Moutchou d'Aïn-Bénian.

Il s'agit du deuxième stage effectué sous la conduite du nouveau staff technique, après un premier regroupement qui s'est déroulé du 27 au 30 novembre. Pour permettre

à la sélection nationale de préparer au mieux ce rendez-vous continental, la Fédération algérienne de handball (FAHB) a décidé de geler le championnat Excellence, dont la reprise est prévue après le Championnat d'Afrique.

Les coéquipiers de Messaoud Berkous (GS Pétroliers) prendront part à un tournoi amical prévu du 6 au 11 janvier prochain à Doha (Qatar) en présence du pays hôte, d'Oman et de l'Iran. Au Gabon, les Algériens ont hérité au premier tour de la Tunisie, du Cameroun, du Congo et du pays organisateur (poule A) alors que le groupe B est composé de l'Égypte (tenante du titre), du Maroc, de la RD Congo, de l'Angola et du Nigeria.

#### Liste des joueurs convoqués :

Abdellah Benmenni, Khelifa Ghedbane, Riad Chahbour, Messaoud Berkous, Réda Arib, Ahmed Boussaïd, Abderrahim Berriah, Louf M'hamed (GS Pétroliers), Abderraouf Djellabi, Abdeljelil Zennadi, Ayoub Abdi, Mustapha Hadj Sadok (CRB Baraki), Zoheir Naim, Walid Djerbouni, Redouan Saker (JSE Skikda), Abdenour Hammouche, Nouredine Hellal, Mouloud Bouriche, Latif Moufok, Abdelkader Mekhlouf, Mohamed Griba (CR Bordj Bou Arréridj), Lamine Rabir (HBC El-Biar), Ayat Allah Khomeini Hamoud (ES Ain Touta).

## NATATION : Sahnoune : "Les Championnats de France, une étape intermédiaire pour Tokyo-2020"

Le nageur algérien Oussama Sahnoune, qui s'est distingué aux Championnats de France en petit bassin clôturés dimanche à Montpellier avec ses titres sur 50 et 100m nage libre, a indiqué que cette compétition restait une étape intermédiaire pour son objectif majeur, à savoir les jeux Olympiques (JO) de Tokyo-2020.



"Je suis très heureux et satisfait de mes résultats. Mon travail commence à porter ses fruits, je suis sur le bon chemin. Avant le début de la compétition je m'étais fixé cet objectif. Cette compétition est une étape intermédiaire pour Tokyo-2020, je travaille pour cela", a déclaré Sahnoune, contacté lundi par l'APS. A Montpellier, le natif de Constantine a récolté un total de quatre médailles (3 or et 1 argent).

Le sociétaire du Cercle des

nageurs de Marseille a clôturé sa participation en signant dimanche soir un nouveau record d'Algérie sur le 100m nage libre avec un chrono de 46.42 (4e performance mondiale de l'année), alors que l'ancien record était détenu par Nabil Kebab depuis 2008 lors des Championnats de France à Angers (46.93).

Vendredi, il avait déjà battu le record d'Algérie du 50m nage libre en 21.26 (contre 21.40 pour Kebab lors des Mondiaux-2008 à Manches-

ter), après avoir amélioré la veille le record national du 100m papillon à deux reprises pour l'établir à 51.26 (médaillé d'argent).

Il a également remporté le meilleur du relais 4x50m nage libre.

"Les records d'Algérie ne sont pas une référence pour moi même s'ils ont été difficiles à battre vu que ça nageait vite à leur époque.

Cette 4e performance mondiale de l'année est un honneur pour moi, c'est pas mal comme résultat et ça encourage à travailler plus.

Les plus belles consécractions sont venues sur 50 et 100m nage libre, spécialités reines de la natation où les Français sont dominants, mais j'ai pu tirer mon épingle du jeu, c'est de bon augure", s'est réjoui Sahnoune.

Le nageur algérien de 25

ans enchaînera d'ici à quelques jours avec une dernière compétition en petit bassin à Lausanne (Suisse) avant de plonger en grand bassin pour préparer plusieurs échéances, notamment les Mondiaux-2018 de Pékin pour lesquels il a réalisé les minima A de participation sur 50 et 100m nage libre.

"Dans deux ou trois semaines j'aurai ma dernière compétition en petit bassin à Lausanne, puis je m'attaquerai au grand bassin, puisqu'il y aura les Championnats d'Afrique en Algérie, les Jeux méditerranéens en Espagne et enfin les Mondiaux de Chine en décembre, mon objectif principal en 2018", a fait savoir Sahnoune qui espère être épaulé par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour réaliser ses objectifs. "Il ne faut pas oublier que je reste sur une 9e place cette année aux Mondiaux de Budapest. J'espère trouver le soutien nécessaire du MJS pour atteindre mes objectifs. Ces résultats viennent confirmer que je suis toujours là", a conclu le nageur algérien.

## HANDISPORT / MONDIAUX-2017 DE POWERLIFTING: L'Algérienne Belarbi termine 13<sup>e</sup> à Mexico

L'Algérienne Nacera Belarbi s'est classée à la 13<sup>e</sup> et avant-dernière position aux Championnats du Monde de powerlifting handisport (messieurs et dames) à Mexico (2-7 décembre), dans une compétition dominée par la Nigériane Alice Oluwafemiayo.

Engagée dans le plateau B de la catégorie des -86 kg, Nacera Belarbi a soulevé la charge de 83 kg à son second essai, avant d'échouer à 86 kg, ce qui l'a classée à la 13<sup>e</sup> et avant-dernière position, devant Mortadza Norfariza (Malaisie) et ses 75 kg.

Le titre mondial de la catégorie est revenu à la favorite Alice Oluwafemiayo (Nigeria) qui a réussi une barre à 145 kg au 3<sup>e</sup> et dernier essai.

La Chinoise Zheng Feifei, avec une charge à 130 kg, a remporté la médaille d'argent, laissant le bronze à l'Égyptienne Hassan Gehan (125 kg).

L'Algérie participe avec trois autres powerlifters aux Mondiaux de Mexico.

Il s'agit de Samira Guerioua (+45 kg), Hocine Bettir (+65 kg) et Hadj Ahmed Beyour (+49 kg).

Les épreuves de lundi verront l'entrée en lice de Guerioua qui s'engagera dans le plateau A, aux côtés de six autres concurrentes dont les trois favorites Guo Lingling (Chine), Withieera Jaithong (Thaïlande) et Maryna Kapiika (Ukraine).

Le plateau B est composé, lui aussi, de sept athlètes.

Chez les messieurs, Hadj Ahmed Beyour prendra part au concours de la catégorie des +49 kg, dans le plateau A où concourront huit autres athlètes dont le Nigérien Adesokan Yakubu (recordman d'Afrique), le Kazakh Kasymukhanov Yernat et le Vietnamien Le Van Cong.

Le chef de file du powerlifting algérien,

Hocine Bettir, montera, vendredi, sur le plateau A de la catégorie des +65 kg.

Le médaillé d'or du Grand-Prix IPC de Fiza'a (Emirats arabes unis) en février dernier sera mis à rude épreuve par sept autres athlètes qui possèdent, presque, les mêmes potentialités et qui sont venus au Mexique pour le podium.

Il s'agit, notamment, de l'Iranien Samad Abbasi, du Chinois Liu Lei et de l'Émirati Saïf Zaabi.

En tout et pour tout, ils seront 21 athlètes engagés dans la catégorie des +65 kg, répartis sur trois plateaux (A, B et C).

Avant le départ de la délégation nationale pour le Mexique, l'entraîneur de la sélection algérienne de powerlifting handisport, Mohamed Salah-Eddine Benatta avait déclaré que les athlètes engagés aux Mondiaux-2017 auront la mission d'améliorer leurs charges, après une saison difficile marquée par les blessures des uns et la méforme des autres.

Il est à rappeler que sur les quatre athlètes qualifiés aux Mondiaux-2017 de Mexico, seuls Hocine Bettir et Samira Guerioua avaient pris part aux derniers Jeux Paralympiques de Rio en 2016.

## BASKET/COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS (ÉLIMINATOIRES ZONE 1) : L'US Monastir et l'AS Salé réussissent leur entrée

La formation tunisienne de l'US Monastir et marocaine de l'AS Salé ont réussi leur entrée en lice dans le tournoi de qualification (Zone 1) de la Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball (messieurs) qui se déroule à Monastir, en s'imposant samedi soir respectivement face aux Libyens de Nasr Benghazi (91-47) et Marocains de MAS de Fès (75-68) lors de la première journée. Le représentant algérien dans cette compétition le GS Pétroliers s'est imposé face à son homologue libyen d'Al-Itihad sur le score de 85-61 (mi-temps : 41-30). Les Pétroliers enchaîneront dimanche par un deuxième match en croisant le fer avec une autre formation libyenne, en l'occurrence Al-Nasr (19h30) avant de donner la réplique lundi aux Marocains du MAS de Fès (15h00). Après une journée de repos (mardi), les équipes reprendront la compétition mercredi avec au menu le match entre le représentant algérien et l'US Monastir (17h30). Le dernier match opposera jeudi le GSP aux Marocains de l'AS Salé (15h00). La compétition se déroule sous forme de mini-championnat en présence de six clubs. Les deux premiers au classement se qualifieront pour la phase finale. Huit clubs ont déjà composé leur billet pour le tournoi final de la Coupe d'Afrique des clubs champions 2017. Il s'agit d'Al Ahly du Caire (Egypte, tenant du titre), de l'ES Rades (Tunisie, organisateur), de City Oilers (Ouganda), de Kano Pillars et de Gombe Bulls (Nigeria), de Recreativo do Libolo et d'InterClube (Angola) ainsi que d'ASCUT (Madagascar).

## NATATION- CHAMPIONNATS DE FRANCE (PETIT BASSIN) : L'Algérien Syoud bat le record d'Algérie du 200 m 4 nages et 200 papillon

Le nageur algérien Jaouad Syoud a battu le record d'Algérie du 200 mètres 4 nages, dimanche à Montpellier, lors de la clôture du championnat de France petit bassin (25m).

Syoud (18 ans, CN Chalon-Sur-Saône) a réalisé un chrono de (1:59.36), en battant l'ancien record de Hamama Mahdi (2:01.25), réalisé lors des championnats du monde de Manchester 2008 (Angleterre).

Le jeune nageur algérien a également battu le record d'Algérie du 200 m papillon, vendredi en réalisant un temps (1:58.86), l'ancien record national était détenu par Aghiles Slimani (2:00.96) depuis 2003 à Berlin.

Jaouad Syoud devient le premier nageur algérien de l'histoire algérienne à nager au dessous des deux minutes sur les 200 m 4 nages et 200 m papillon.

A cette occasion, Syoud réalise ainsi les minima A de qualification aux prochains Championnats du monde 2018 en Chine dans les deux courses.

## BASKETBALL/COUP E D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS (TOURNOI DE QUALIFICATION-2E JOURNÉE): L'US Monastir battue par AS Salé 89-93

L'US Monastir s'est inclinée face à la formation marocaine de l'AS Salé par 89 à 93, lors de la deuxième journée du tournoi de qualification à la Coupe d'Afrique des Clubs Champions de basket-ball (messieurs/Zone 1), disputée dimanche à Monastir.

Auparavant, Al Itihad de Libye avait battu Moghreb Fes (73-69), tandis que le troisième et dernier match de la journée oppose en ce moment le GS Pétroliers aux Libyens d'Al Nasr. La compétition se déroule sous forme de mini-championnat et les deux premiers au classement se qualifieront pour la phase finale, rappelle-t-on.

Huit clubs ont déjà composé leur billet pour le tournoi final de la Coupe d'Afrique des clubs champions 2017 qui se déroulera du 8 au 17 décembre à Radès.

Il s'agit d'Al Ahly du Caire (Egypte, tenant du titre), de l'ES Rades (Tunisie, organisateur), de City Oilers (Ouganda), de Kano Pillars et de Gombe Bulls (Nigeria), de Recreativo do Libolo et d'InterClube (Angola) ainsi que d'ASCUT (Madagascar).

APS

**LIGUE 1 DE FOOTBALL (MISE À JOUR/7E JOURNÉE) USM ALGER-US BISKRA : Les «Rouge et Noir» pour s'approcher du podium**



L'USM Alger tentera mardi au stade Omar-Hamadi (17h00) de s'offrir l'US Biskra pour s'approcher du podium, en match comptant pour la mise à jour de la 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

Le club algérois, qui reste sur un match nul en déplacement face au MC Oran (1-1) samedi dernier, aura à cœur de l'emporter et rejoindre du coup son voisin du MC Alger à la 4e place au classement.

Une mission qui s'annonce dans les cordes des joueurs de l'entraîneur Miloud Hamdi, eu égard à la position de leur adversaire du jour (14e, 10 pts), qui peine à amorcer son départ depuis son retour parmi l'élite.

L'USMA va purger, à l'occasion de cette rencontre, une suspension de deux matchs à huis clos, elle qui s'est inclinée lors de son premier match sans public face à la JS Saoura (2-0).

Le club algérois compte un autre match en retard à disputer en déplacement face à l'ES Sétif le mardi 12 décembre (17h00), pour le compte de la mise à jour de la 8e journée.

De son côté, l'USB, battue vendredi dernier à Tadjenanet (3-1), se doit de sortir la tête de l'eau au risque de voir sa situation se compliquer davantage, à deux journées de la fin de la phase aller de la compétition.

La mission de sauvetage des coéquipiers d'Hicham Okbi devrait débiter à Alger, d'où la nécessité de repartir avec un bon résultat de quoi leur permettre de gagner en confiance en vue du reste du parcours.

**Mardi 5 décembre (17h00) :**  
A Omar-Hamadi (Bologhine) : USM Alger-US Biskra

Classement	Pts	J
1). CS Constantine	30	13
2). JS Saoura	26	13
3). ES Sétif	21	12
4). MC Alger	19	13
5). MC Oran	18	13
-). Paradou AC	18	13
-). CR Belouizdad	18	13
8). USM Bel-Abbès	17	13
9). USM Alger	16	11
10). JS Kabylie	15	13
-). NA Hussein-Dey	15	13
12). DRB Tadjenanet	14	13
13). Olympique Médée	13	13
14). US Biskra	10	12
15). USM El Harrach	9	13
16). USM Blida	7	13

APS

**COUPE D'ALGÉRIE (32<sup>ES</sup> DE FINALE) : Tirage au sort mardi avec l'entrée en lice des pensionnaires de L1**

Le tirage au sort des 32es de finale de la Coupe d'Algérie «seniors» de football sera réalisé mardi au Palais des Congrès «Abdelatif Rehal» de Ain Bénian (Alger), en présence des représentants des 64 clubs concernés par ce tour, dont 16 formations de Ligue 1 Mobilis.



Ce tour sera marqué en effet par l'entrée en lice des clubs de l'élite, qui s'ajouteront aux «48 rescapés» du dernier tour régional, disputé les 24 et 25 novembre dernier, et ayant été fatal à certaines formations de renom, notamment, le CA Batna, l'ASO Chlef, Hamra Annaba ou encore la JSM Chéraga.

Mis à part ces rares exceptions, incluant l'élimination de la JSM Béjaïa au tour précédent, les «Grands» ont tous réussi à atteindre les 32es de finale, tout comme l'ES Firm, petit club de Wilaya, qui sera le «Cendrillon» de cette édition 2017-2018.

Mais ce statut du «plus petit» ne constitue pas la seule particularité pour l'ESF, qui malgré son appartenance à un pallier situé sept échelons plus bas que le championnat élite de la Ligue 1 Mobilis, sera le porte-drapeau de la Wilaya de Chlef.

L'ASO, club phare de cette ville a été en effet éliminé au tour précédent, faisant que ce sera l'AS Firm qui représentera Chlef aux 32es de finale, comme il l'avait été lors de la saison 1996-1997, lorsqu'il avait accueilli la grande équipe de l'USM Alger, avec les Dziri, Zekri et Zeghdoud (ndlr, défaite 6-0). La région compte

d'autres représentants à ce stade de la compétition, notamment le MCB Oued Sly, distant d'à peine 15 km de Chlef, mais c'est l'ES Firm qui en sera «le digne représentant», car situé en plein cœur de Chlef. Le quartier d'El Firm se trouve en effet à l'endroit-même où se dresse le stade Mamar Sahli, en plein centre-ville de Chlef, et que les intimes appellent d'ailleurs le stade d'El Firm, qui est un «dérivé» du français «la ferme», et qui fait référence au domaine agricole qui se trouvait également à cet endroit pendant la période coloniale (1830-1962).

L'ES Firm s'est qualifié à ces 32es de finale aux dépens du SKAF Miliana, un autre club de la région qu'il est allé battre chez lui, sur le score sans appel de trois buts à un, au moment où le «Grand» ASO se faisait éliminer par le MCB Oued Sly, aux tirs au but, après s'être neutralisés (2-2).

Les rencontres des 32es de finale se dérouleront les 29 et 30 du même mois.

Le vainqueur de cette édition succèdera au CR Belouizdad, ayant remporté le trophée l'an dernier sous la direction de l'entraîneur marocain Badou Zaki, en battant l'ES Sétif après prolongations (1-0).

**Les clubs concernés par les 32es de finale :**

**Ligue 1 Mobilis :**  
USM ALGER, MC ALGER, ES SETIF, JS KABYLIE, CS CONSTANTINE, MC ORAN, US BISKRA, USM BLIDA, OLYMPIQUE MEDEA, NA HUSSEIN DEY, CR BELOUIZDAD, PARADOU AC, JS SAOURA, DRB TADJENANET, USM EL HARRACH, USM BEL-ABBES.

**Ligue d'Alger :**  
IB LAKHDARIA (DNA), DRB STAOUELI (régionale 2), AGS BELVEDERE (régionale 2), RC KOUBA (Ligue2), MO BEJAIA (Ligue 2), ES GHOZLANE (régionale 1), ES BEN AKNOUN (DNA), CRB DAR EL BEIDA (DNA).

**Ligue d'Oran :**  
WATELEMEN (Ligue 2), RCB OUED RHIOU (DNA), ASM ORAN (Ligue 2), RC RELIZANE (Ligue 2), WB OULED MIMOUNE (régionale 1), CRB EL AMRIA (Régionale 1), CR TEMOUCHENT (Inter régions).

**Ligue de Saïda :**  
MC SAIDA (Ligue 2), SA MOHAMADIA (DNA), MCE BAYDH (régionale 1), MB HASSASNA (DNA), ARB GHRISS (Inter régions).

**Ligue de Ouargla :**  
CSSW ILIZI (régionale 1) MB HASSI MESSAOUD (Inter régions), NRB TOUGGOURT (DNA), US SOUF (Inter régions).

**Ligue de Blida :**  
CR ZAOUIA (régional 1), ES FIRM (Wilaya), ESM KOLEA (DNA), USMM Hadjout (DNA), MCB OULED SLY (Inter régions).

**Ligue d'Annaba :**  
ESB BESBES (Inter régions), MB BERRAHAL (régionale 1), ESF BIR EL ATER (régionale 2), USM ANNABA (DNA), IRB BELKHEIR (régionale 1).

**Ligue de Constantine :**  
CRVM JIJEL (DNA), MC EL EULMA (Ligue 2), JSM SKIKDA (Ligue 2), AS AIN MLILA (Ligue 2), NRB TELEGHMA (Inter régions), HB CHELGHOU LAID (DNA), SA SETIF (Inter régions).

**Ligue de Batna :**  
CABB Arreridj (Ligue2), NRC BOUDJELBANA (Inter régions), USM KHENCHELA (DNA), AMEL BOUSSAADA (Ligue 2), NC MAGRA (DNA), CRB KAIS (DNA).

**Région de Béchar :**  
CRB AIN SEFRA (régionale).

**SPORT**

**Naissance de l'Association sportive féminine Ittihad Amel Chéraga**

L'ancienne footballeuse internationale algérienne, Naïma Laouadi, a lancé dimanche l'Association sportive féminine Ittihad Amel Chéraga (Alger), se donnant comme objectif la contribution dans la promotion de la pratique sportive en milieu féminin.

Outre le football, l'association est composée au départ d'une section de futsal (football en salle) et d'handisport (athlétisme).

«Ittihad Amel Chéraga est un club omnisports qui s'occupera du développement du football féminin ainsi que du futsal en Algérie.

L'handisport (athlétisme) qui donne beaucoup de satisfactions à l'Algérie n'a pas été oublié», a déclaré Laouadi à l'APS.

Etant une ex-joueuse de football (1996-2006), Laouadi axera certainement ses efforts sur le sport roi, un domaine qu'elle maîtrise parfaitement vu sa longue expérience sur les terrains.

«Je suis footballeuse donc je penche naturellement vers le sport le plus populaire.

Nous allons mettre en place une école de football féminin pour les 12, 13 et 14 ans ainsi que les U17», a fait savoir Laouadi qui a porté les couleurs du Celtic de Marseille en France de 2004 à 2006 (96 matchs, 18 buts).

Laouadi, qui entraîne la sélection algérienne féminine des moins de 17 ans, battue vendredi par le Cameroun (0-4) au stade Omar-Hamadi d'Alger en match aller des éliminatoires du Mondial-2018, a souligné l'importance du travail à la base et la continuité, condition essentielle pour réussir de bons résultats.

«Après le match retour face au Camerounaises le 17 décembre, on reprendra le boulot.

Je ne suis pas là pour une courte période, pour deux ou trois matchs.

Si c'était le cas je n'aurais jamais ac-

cepté de diriger la sélection des U17, car j'ai déjà vécu cette expérience en 2015 après avoir participé à un tournoi au Qatar», a rappelé la jeune technicienne de 41 ans.

Laouadi a assuré qu'elle avait «la volonté et le courage pour atteindre les objectifs tracés» avec l'aide de son staff à l'Ittihad Amel Chéraga.

«Nous devons respecter la pyramide de formation si on veut devenir compétitifs sur le plan international.

Dans ce cas, le lycée sportif est indispensable pour augmenter le volume d'entraînement des joueuses et leur permettre de faire du sport sans négliger leurs études», a-t-elle poursuivi.

Un match gala a été organisé à la salle omnisports Tahar-Belkhdar de Chéraga pour marquer le démarrage officiel des activités de cette nouvelle association sportive féminine.

## MOHAMED SALAH ÉLU JOUEUR DU MOIS DE NOVEMBRE !

Avec sept buts en quatre rencontres, l'international égyptien de Liverpool remporte logiquement cette distinction. Si certains ont eu des doutes sur le prix de son transfert (40 millions d'euros) ou sur son adaptation au collectif des Reds, Mohamed Salah a très vite rallié les sceptiques à sa cause. Déjà 12 buts en 15 apparitions cette saison en Premier League avec notamment un mois de novembre en boulet de canon : sept réalisations sur quatre matches disputés. Logiquement, l'ancien joueur de la Roma qui a notamment marqué contre Chelsea, a été élu meilleur joueur du mois outre-Manche. Par ailleurs il est le meilleur buteur du championnat anglais, devançant ainsi les Kane, Lukaku, Morata et Agüero, notamment.



## ANCELOTTI PRÉFÈRE UN CLUB À UNE SÉLECTION NATIONALE

Carlo Ancelotti préfère prendre un club qu'une sélection nationale, ce qui bouleverserait trop ses habitudes. Son règne au Bayern Munich a été écourté après des performances et des résultats indigestes. Le tacticien italien passé notamment par le PSG et le Real Madrid avec succès, a désormais le choix pour son prochain point de chute et dévoile ses préférences. Le coach transalpin jouit toujours d'une belle appréciation malgré son départ du Bayern en septembre dernier. Mais à choisir, il préfère prendre un club : "Je veux continuer à coacher des clubs. Prendre une sélection signifierait changer de travail pour moi", a-t-il précisé dans l'émission italienne Domenica Sportiva ce dimanche. Ancelotti a une préférence pour les clubs donc, mais pas n'importe quel club, ni n'importe quel championnat, même s'il confesse une envie de retrouver ses racines : "Le foot italien n'est pas au niveau de ses homologues espagnols, anglais ou allemands. Mais j'aimerais bien retourner en Italie. Le Milan ? Ils ne m'ont pas contacté", précise-t-il.

# CR7

## dévoile le nom de son successeur !

Si le Real Madrid recherche la perle rare pour combler l'immense vide que va laisser le portugais le jour où celui-ci va raccrocher les crampons, le concerné lui-même a dévoilé son qui était son digne héritier.

S'il il a connu une période creuse en terme de transformation de coup francs, Cristiano Ronaldo a su se ressaisir. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le talent, c'est héréditaire chez les Ronaldo.

L'aïlier du Real Madrid a en effet publié sur son compte Instagram des images de son fils, Cristiano Ronaldo Jr, expédiant sa tentative en pleine lucarne lors d'un match de son club de Pozuelo. Et l'international portugais de commenter : "Rien n'arrive par coïncidence." Pour rappel, le Portugais vient d'être l'heureux papa d'une fille avec sa compagne Georgina Rodriguez, reste à voir si celle-ci s'exercera aux coups francs de la même manière.

## Mauro Icardi : "Je suis entré dans l'histoire du club"

Mauro Icardi a franchi une étape importante : l'Argentin a atteint Corso et fait partie des dix meilleurs buteurs de l'histoire de l'Inter.

Mauro Icardi connaît un début de saison incroyable. L'attaquant de l'Inter a déjà atteint les 16 buts en seulement 15 matches de championnat. Pour trouver trace d'un tel rendement après le même nombre de journées, il faut remonter à la saison 2005-2006 avec Luca Toni. Plus de deux ans que le club lombard n'avait pas trôné en tête de la Serie A. Il peut ainsi remercier son artilleur de 24 ans, dans une forme étonnante, faisant partie des meilleurs en Europe actuellement. Arrivé en 2013, l'Argentin a atteint 94 réalisations en cinq saisons sous le maillot nerazzurro, ce qui lui permet de rejoindre Mario Corso en 10e position des meilleurs buteurs de l'histoire de l'Inter.

Pas peu fier de sa performance, Icardi a partagé la nouvelle sur son compte Instagram : "Je n'ai pas de mot pour décrire ce moment... Un beau moment qui représente l'engagement et les sacrifices que j'ai fait toutes ces années à l'Inter. Aujourd'hui, je suis entré dans l'histoire de ce club en tant que 10e meilleur buteur de tous les temps. Merci pour tout le soutien que vous me donnez chaque jour."

## Ancelotti a un conseil pour Gattuso

Le technicien italien a ajouté à propos de sa méthodologie : "Je suis dans le football depuis longtemps. Aujourd'hui, ça ne se passe pas comme quand je jouais. On fait plus de travail athlétique, parce que c'est dangereux pour les joueurs s'ils ont 60 matches à jouer par saison. Vous devez vous adapter et tirer le meilleur parti du temps à votre disposition." Carlo Ancelotti a également eu une pensée pour Gennaro Gattuso, le nouvel entraîneur de l'AC Milan, et l'a encouragé à s'en tenir à ses idées : "Je dirai une chose à Gattuso : il vaut mieux s'attacher à ses idées que de sombrer avec les idées des autres." Un conseil à prendre ou à laisser.

## MAN UNITED NE METTRA PAS 100M€ POUR S'OFFRIR BALE

Le club mancunien est très intéressé par le Gallois mais n'est pas disposé à casser sa tirelire.

Manchester United pourrait revenir à la charge pour Gareth Bale si le prix réclamé par le Real Madrid est raisonnable. A en croire le Mirror, le club de José Mourinho n'entend pas faire des folies même pour s'offrir un joueur qu'il convoite depuis de longs mois. Florentino Perez réclamerait pas moins de 100 millions pour lâcher le Gallois de 29 ans. Alors que Man U était disposé à régler cette somme lors du dernier mercato, la presse britannique avance que ce n'est désormais plus le cas, la faute aux blessures récurrentes, à l'âge et au salaire mensuel de 350 000€ du joueur.



## Le ministre guinéen des Affaires étrangères entame une visite de travail de deux jours en Algérie

Le ministre guinéen des Affaires étrangères, Mamady Touré, a entamé dimanche une visite de travail de deux jours en Algérie au cours de laquelle il co-présidera avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, les travaux de la 3<sup>e</sup> session de la commission mixte bilatérale algéro-guinéenne. «Notre visite en Algérie s'inscrit dans le cadre du suivi de la réunion préparatoire de Konakry et au cours de laquelle il a été décidé de relancer la commission mixte algéro-guinéenne en vue de redynamiser la coopération bilatérale», a déclaré à la presse M. Touré, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene où il a été accueilli par M. Messahel. «Nous espérons que l'Algérie et la Guinée prendront, au cours de cette réunion, des engagements très forts permettant d'arriver à des accords de coopération en vue de redynamiser et diversifier leur partenariat», a-t-il souligné, qualifiant le potentiel de coopération entre les deux pays de «considérable». D'autre part, M. Touré a exprimé, au nom du président de la République de Guinée, Alpha Condé, actuellement président en exercice de l'Union africaine (UA), et au nom du peuple guinéen, sa «gratitude» à l'égard du peuple et du gouvernement algériens pour «le soutien qu'il nous ont apporté lorsque notre pays était confronté à l'épidémie du virus Ebola». Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, la commission mixte offrira l'occasion aux deux délégations de «passer en revue l'état de la coopération bilatérale et d'examiner les voies et moyens de son renforcement et de son élargissement». Elle sera également une opportunité pour «échanger les points de vue sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun». Il sera procédé, à cette occasion, à la signature de plusieurs accords de coopération pour «lancer et densifier la coopération dans plusieurs domaines».

## ALGÉRIE - GUINÉE

# La commission mixte algéro-guinéenne, une "étape importante" dans la mise en place d'une coopération dense

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a affirmé que la tenue de la troisième session de la commission mixte algéro-guinéenne dont les travaux ont débuté lundi à Alger, constitue une "étape importante" sur la voie de la mise en place d'une coopération "dense et proactive".

"J'ai la ferme conviction que cette troisième session constituera une étape importante sur la voie de la mise en place d'une coopération dense et proactive qui tient compte des progrès économiques, sociaux et culturels réalisés par l'Algérie et la Guinée", a indiqué M. Messahel à l'ouverture de la 3<sup>e</sup> session de la commission mixte algéro-guinéenne qu'il a coprésidé avec son homologue Mamady Touré. En ce sens, M. Messahel a relevé que cette réunion de deux jours "est le fruit d'une volonté politique au plus haut niveau, visant à redynamiser la coopération bilatérale et à consolider les liens fraternels d'amitié et de solidarité qui existent entre l'Algérie et la Guinée".

Il a ajouté que cette session "nous offre l'opportunité de soumettre la coopération entre nos deux pays à une évaluation exhaustive de nature à dégager de nouveaux créneaux qui nous permettent de l'entourer des meilleures conditions de réussite", mettant l'accent sur "la volonté commune d'approfondir cette coopération et d'insuffler aux relations bilatérales une dynamique nouvelle".

Dans ce sillage, Messahel a suggéré de "lancer de nouveaux axes de coopération et leur imprimer un saut qualitatif", précisant que la réactualisation des projets de coopération et les nouvelles propositions que les délégations des deux pays examineront "permettront de relancer, de manière significative, la coopération bilatérale sur des bases nouvelles".

Le ministre a fait observer que les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Guinée, dont

le volume demeure "modeste", "ne reflètent nullement les immenses potentialités économiques des deux pays", mettant l'accent sur "toutes les possibilités de renforcement et de diversification de la coopération à même de créer les conditions favorables au développement des échanges bilatéraux".

Il a estimé "nécessaire" de mettre en place un cadre juridique de coopération pour "la concrétisation de la dynamique à insuffler à ces relations, de manière à permettre aux opérateurs économiques, publics et privés, des deux pays d'explorer toutes les potentialités que recèlent les économies algérienne et guinéenne". M. Messahel s'est félicité, à ce propos, de la participation à cette 3<sup>e</sup> session de plusieurs secteurs, à l'instar de l'enseignement supérieur, du commerce, de l'industrie, de la culture, de l'agriculture, du tourisme, des affaires religieuses, de la communication, de la poste et des technologies de l'information, des ressources en eau, de la santé, de la solidarité, de la justice, des travaux publics et des transports.

Le chef de la diplomatie algérienne a, en outre, évoqué l'octroi de bourses d'étude aux étudiants guinéens, soulignant que l'Algérie accorde une "place privilégiée" à la dimension humaine et culturelle dans sa coopération avec la Guinée en étant "un des pays à lui avoir ouvert les portes de ses universités et ses écoles supérieures en vue de contribuer à former ses futures élites".

Sur un autre registre, M. Messahel a fait observer que l'Algérie et la Guinée "partagent le



même destin et militent de concert à la réalisation des objectifs et des idéaux de l'Union africaine dont la République de Guinée assure actuellement la présidence en exercice".

Cette session se présente comme "un espace privilégié devant permettre d'échanger nos expériences nationales et de nous concerter sur les questions de paix et de sécurité auxquelles est confronté notre continent, particulièrement à un moment où de nouveaux défis sécuritaires nous interpellent et nous exhortent à mieux conjuguer nos efforts", a-t-il souligné.

"Les liens historiques qui nous unissent et la qualité de nos relations politiques plaident, également, en faveur d'un renforcement des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ainsi que contre toutes les formes de criminalité transnationale", a ajouté M. Messahel, plaçant pour que cette coopération s'étende aux questions qui interpellent l'avenir du continent africain. A ce propos, M. Messahel a évoqué le drame que représente désormais la migration clandestine qui devra être traitée avec "l'urgence qui s'impose".

## FRANCE - ALGÉRIE

# La visite de Macron en Algérie qualifiée d'«importante» par Paris

La visite que devra effectuer mercredi le président français, Emmanuel Macron, en Algérie a été qualifiée lundi d'"importante" par Paris, d'autant qu'elle intervient à la veille de la réunion à Paris du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN). C'est la deuxième visite du président Macron en Algérie en une année après celle qu'il a effectuée en candidat à la présidence française au mois de février dernier au cours de laquelle il avait qualifié la colonisation de "crime contre l'humanité". "C'est une séquence franco-algérienne

qui va se dérouler cette semaine", a-t-on indiqué lundi à l'Elysée mettant en valeur "la profondeur et la densité des relations entre la France et l'Algérie, appelées à se développer davantage", soulignant que la France "souhaite accompagner l'Algérie dans sa vision stratégique de développement".

Le président français qui sera accompagné du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et du ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, ainsi qu'un nombre d'élus, d'artistes, d'écri-

vains et de start-uppeurs, "aura à s'exprimer sur la coopération, les questions régionales et la question mémorielle", a-t-on précisé, affirmant que l'hôte de l'Algérie "veut marquer le soutien à plusieurs projets entre les deux pays avec une vision renouvelée et partagée de la coopération".

L'Elysée a indiqué que cette visite "sera suivie ultérieurement par une autre d'Etat qui nécessite, elle, une préparation sans pour autant avancer de date, du fait de la place importante occupée par l'Algérie".

L'Algérie "occupe une place importante, une place de passerelle en Méditerranée et en Afrique".

C'est un grand pays voisin avec qui nous souhaitons consolider nos relations en raison de sa place singulière", a-t-on souligné, notant que le président Macron "voulait effectuer cette visite rapidement pour montrer l'importance de ce pays".

Emmanuel Macron avait expliqué, en février dernier, que le partenariat franco-algérien "ne peut fonctionner qu'à une condition: celle de reposer sur des solutions partagées, sur des coopérations de terrain, autour de projets concrets", estimant que "le moment était venu d'engager, aujourd'hui, notre histoire dans un nouveau pacte collectif".

En plus de la dimension éco-

nomique qui va être abordée lors de cette visite, les dossiers du processus de paix au Mali et la sécurisation de la région du Sahel seront à l'ordre du jour, a-t-on précisé à l'Elysée, soutenant que la coopération entre la France et l'Algérie "doit aller plus loin". L'Algérie "possède une expérience dans la lutte contre le terrorisme, notamment en ce qui concerne les filières terroristes, et contre le radicalisme qui intéresse la France", a-t-on affirmé, relevant "la qualité de partenariat dans ce domaine".

Dans un message adressé au président français, à l'occasion de la fête du 14 juillet, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait réitéré, rappelle-t-on, sa "pleine disponibilité" et sa "volonté résolue" à évaluer, avec lui, en vue de "consolider davantage la coopération entre l'Algérie et la France et de la porter à la hauteur de la dimension humaine et du partenariat d'exception que les deux pays ont décidé d'édifier ensemble". Dans sa réponse, Emmanuel Macron avait salué "la vision et l'engagement décisif du président Bouteflika pour le développement du partenariat d'exception qui unit l'Algérie et la France". "Jamais dans l'histoire les liens entre nos deux pays n'ont atteint un tel niveau d'excellence et de densité", avait-il affirmé.

APS

## MONDE ARABE

# Le conseil de la Nation prend part à la 22<sup>e</sup> session du comité exécutif de l'UIPA et à la réunion de la commission de mérite parlementaire arabe

Une délégation du conseil de la Nation, prendra part les 4 et 5 décembre 2017 à Rabat (Royaume du Maroc), aux travaux de la 22<sup>e</sup> session du comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) et à la réunion de la commission de mérite parlementaire arabe, organisée par l'UIPA en collaboration avec la Chambre marocaine des représentants. La délégation parlementaire algérienne est composée du président de la Commission de la culture,

de l'information, de la jeunesse et du tourisme, membre du comité exécutif de l'UIPA, M. Mehenni Ghericé, et du sénateur M. Abdelkader Maazouz, membre de la commission de mérite parlementaire arabe, indique un communiqué du Conseil de la nation. L'ordre du jour de la commission de mérite parlementaire arabe prévoit l'examen des candidatures sélectionnées pour le prix dans ses quatre catégories, (président de parlement, membre du

parlement, secrétaire général du parlement, et chercheur parlementaire), ajoute le communiqué de la chambre haute du parlement, qui précise que les participants aux travaux du comité exécutif de l'UIPA se pencheront par ailleurs sur plusieurs questions, notamment «la mise en oeuvre des décisions de la conférence de l'Union, les activités de son secrétariat général, et le projet de budget de l'UIPA pour l'exercice 2018».